

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R76-2017-168

OCCITANIE

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2017

Sommaire

DIRECCTE OCCITANIE	
R76-2017-10-25-001 - avis de publication de la liste CPRI Occitanie 25 octobre2017 (2	
pages)	Page 3
Direction Départementale des Territoires	
R76-2017-10-28-001 - DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter au	
GAEC DE L'HERMET sous le numéro 81172644 (1 page)	Page 6
R76-2017-10-28-002 - DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter	
à la SCEA DES MARGUERITES sous le numéro 81172654 (1 page)	Page 8
R76-2017-10-28-003 - DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter	
à la SCEA DES MARGUERITES sous le numéro 81172655 (1 page)	Page 10
DRJSCS Occitanie	
R76-2017-10-09-026 - Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017	
du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE (3 pages)	Page 12
R76-2017-10-09-027 - Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017	
du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) E. BOUISSONNADE géré	
par le CCAS MONTPELLIER (3 pages)	Page 16
R76-2017-10-09-028 - Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017	
du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) Elisabeth BOUISSONNADE géré par le	
CCAS MONTPELLIER (3 pages)	Page 20
Préfecture de la région Occitanie	
R76-2017-10-27-002 - AP portant composition du CESER Occitanie (5 pages)	Page 24
Rectorat de l'académie de Toulouse	
R76-2017-10-12-003 - délégation générale et financière de la rectrice de l'académie de	
Toulouse (19 pages)	Page 30

DIRECCTE OCCITANIE

R76-2017-10-25-001

avis de publication de la liste CPRI Occitanie 25 octobre 2017

Avis de publication de la composition paritaire régionale interprofessionnelle de la région Occitanie



La Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi Occitanie

AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION OCCITANIE POUR LE MANDAT 2017-2021

Article L. 23-112-5 du code du travail Article R. 23-112-14 du code du travail

Considérant:

- l'arrêté du 1^{er} juin 2017 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;
- les désignations déjà effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs auxquelles ont été attribués des sièges ;
- la désignation complémentaire d'un représentant employeur effectuée par le Mouvement des Entreprises de France Occitanie Pyrénées-Méditerranée (MEDEF) en date du 9 octobre 2017

La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région Occitanie est composée des membres suivants :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Appartenance syndicale
Représentant salarié	LECOANET Cosette	Assistante dentaire	CFDT
Représentant salarié	PEYROT Bernard	Employé service à la personne	CFDT
Représentant salarié	AZAIS Elzbieta	Aide à domicile	CGT
Représentant salarié	HERRARD Gisèle	Secrétaire administrative	CGT
Représentant salarié	JOLY-GROSJEAN Laurent	Plombier	CGT
Représentant salarié	NADAL Marie-Lyne	Collaboratrice d'assurances	CGT
Représentant salarié	QUILLES Renaud	Ouvrier façadier	CGT
Représentant salarié	GUILHEM MISTOU Dominique	Juriste	UNSA
Représentant salarié	RIUS Karine	Aide comptable	FO
Représentant salarié	DROUILLARD Daniel	Mécanicien-fraiseur	FO
Représentant employeur	PONS Valérie	Chef d'entreprise	СРМЕ
Représentant employeur	VIDAL Jocelyne	Gérante	СРМЕ
Représentant employeur	DARCOS Nicolas	Chef d'entreprise	CPME

Représentant employeur	MARTIN Patricia	Agent immobilier - gérante	СРМЕ
Représentant employeur	LYET Jérôme	Chef d'entreprise mécanique générale	CPME
Représentant employeur	DELEUZE Jean-Yves	Chef d'entreprise	MEDEF
Représentant employeur	LACAZE Franck	Gérant SARL	MEDEF
Représentant employeur	CAHET Nathalie	Chef d'entreprise	MEDEF
Représentant employeur	PEIRONE Claudine	Boulanger	U2P

A compter de la présente publication, les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs peuvent être contestées dans un délai de quinze jours devant le tribunal d'instance du ressort territorial de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi OCCITANIE.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs et est également mentionnée sur le site internet de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi

Fait à Toulouse le 25 octobre 2017

Le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie,

Christophe LEROUGE

Direction Départementale des Territoires

R76-2017-10-28-001

DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter au GAEC DE L'HERMET sous le numéro 81172644



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service économie agricole et forestière

Bureau des exploitations agricoles, de la forêt et de la chasse Albi, le jeudi 29 juin 2017

à l'attention du

GAEC DE L HERMET L'Hermet

81190 MOULARES

Dossier suivi par : Gilles LUQUE gilles.luque@tarn.gouv.fr

Tél.: 05.81.27.59.39 Fax: 05.81.27.51.07 Objet : Accusé de réception de dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Messieurs,

J'accuse réception le 27/06/2017 du caractère complet de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter 22,67 ha SAU, terres situées sur les communes de TREVIEN (0.74 ha) appartenant à Monsieur Alain CABROL et de MIRANDOL-BOURGNOUNAC (21.93 ha) dont 3.73 ha appartiennent à Madame Caroline MALHERBE et 18.20 ha à Monsieur Alain CABROL.

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

• Date de réception de votre demande : 27/06/2017

Numéro d'enregistrement : n° 81172644

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois suivant la date de réception de votre dossier complet mentionnée plus haut, l'autorisation d'exploiter vous sera tacitement accordée, à compter du 28 octobre 2017.

Ce délai d'instruction de 4 mois est susceptible d'être prolongé de deux mois conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé **avant la date citée ci-dessus.**

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime: affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Après cette publication, le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Conservez dès maintenant ce document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole que vous avez demandé.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation, Le chef du service économie agricole et forestiere

Laure HEIM

Visites et appels téléphoniques uniquement les matinées des lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30

DDT - 19, rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 09 - Téléphone : 05 81 27 50 01 ~ fax : 05 81 27 51 07

Direction Départementale des Territoires

R76-2017-10-28-002

DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter à la SCEA DES MARGUERITES sous le numéro 81172654



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service économie agricole et forestière

Bureau des exploitations agricoles, de la forêt et de la chasse Albi, le mercredi 26 juillet 2017

à l'attention de la

SCEA DES MARGUERITES

Boyer

81440 SAINT-GENEST-DE-CONTEST

Dossier suivi par : Gilles LUQUE

gilles.luque@tarn.gouv.fr

Tél.: 05.81.27.59.39 Fax: 05.81.27.51.07 Objet : Accusé de réception de dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Madame, Monsieur.

J'accuse réception le 27/06/2017 du caractère complet de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter 29,54 ha SAU, terres situées sur la commune de SAINT-GENEST-DE-CONTEST, appartenant à Monsieur et Madame Maurice VIGROUX.

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

Date de réception de votre demande : 27/06/2017

• Numéro d'enregistrement : n° 81172654

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois suivant la date de réception de votre dossier complet mentionnée plus haut, l'autorisation d'exploiter vous sera tacitement accordée, à compter du 28 octobre 2017.

Ce délai d'instruction de 4 mois est susceptible d'être prolongé de deux mois conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé **avant la date citée ci-dessus.**

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime: affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Après cette publication, le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Conservez dès maintenant ce document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole que vous avez demandé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation, Le chef du service économie agricole et forest<u>ière</u>

Laure HEIM

Visites et appels téléphoniques uniquement les matinées des lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30

DDT - 19, rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 09 - Téléphone : 05 81 27 50 01 ~ fax : 05 81 27 51 07

Direction Départementale des Territoires

R76-2017-10-28-003

DRAAF OCCITANIE - ARDC dossier d'autorisation d'exploiter à la SCEA DES MARGUERITES sous le numéro 81172655



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service économie agricole et forestière

Bureau des exploitations agricoles, de la forêt et de la chasse Albi, le mercredi 26 juillet 2017

à l'attention de la

SCEA DES MARGUERITES

Boyer

81440 SAINT-GENEST-DE-CONTEST

Dossier suivi par : Gilles LUQUE

gilles.luque@tarn.gouv.fr

Tél.: 05.81.27.59.39 Fax: 05.81.27.51.07 Objet : Accusé de réception de dossier complet de demande d'autorisation d'exploiter

Madame, Monsieur,

J'accuse réception le 27/06/2017 du caractère complet de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter 0,69 ha SAU, terres situées sur la commune de SAINT-GENEST-DE-CONTEST, appartenant à Monsieur Christian PALAFFRE.

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

Date de réception de votre demande : 27/06/2017

• Numéro d'enregistrement : n° 81172655

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois suivant la date de réception de votre dossier complet mentionnée plus haut, l'autorisation d'exploiter vous sera tacitement accordée, à compter du 28 octobre 2017.

Ce délai d'instruction de 4 mois est susceptible d'être prolongé de deux mois conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé **avant la date citée ci-dessus.**

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime: affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Après cette publication, le présent accusé de réception aura valeur d'attestation d'accord tacite telle qu'elle est prévue à l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration - titre III section 1. Il ne vous sera donc pas nécessaire de faire une autre demande d'attestation à l'administration pour bénéficier de vos droits.

Conservez dès maintenant ce document qui sera, en cas d'accord tacite, le seul à valoir autorisation d'exploiter le bien foncier agricole que vous avez demandé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation, Le chef du service économie agricole et forestière

Laure HEIM

Visites et appels téléphoniques uniquement les matinées des lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30

DDT - 19, rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 09 - Téléphone : 05 81 27 50 01 ~ fax : 05 81 27 51 07

DRJSCS Occitanie

R76-2017-10-09-026

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE

Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.314-4, L.345-1 et le 8° de son article L.312-1;
- VU la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017;
- VU le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017;
- VU le budget opérationnel de programme n°177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » validé par le contrôleur financier régional le 10 mars 2017;
- VU la délégation de crédits du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » en date du 12 janvier 2017 et les subdélégations qui ont suivi ;
- VU l'arrêté ministériel du 25 avril 2017 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale paru au Journal Officiel du 7 mai 2017;
- VU l'arrêté du préfet de région n° R76-2017-08-21-005 du 21 août 2017 portant délégation de signature au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État en qualité de responsable du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »;
- VU la délégation de gestion en date du 22 mars 2017 relative à la procédure de tarification des établissements et services sociaux et des services entre, d'une part, le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Occitanie, dénommé le « délégant » et d'autre part, le directeur départemental de la cohésion sociale (et de la protection des populations) du département de l'Hérault dénommé(e) le « délégataire » ;
- VU le rapport d'orientation budgétaire relatif aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale de la région Occitanie pour la campagne budgétaire 2017, établi le 12 mai 2017 ;
- VU le rapport de propositions budgétaires pour l'exercice 2017 en date du 20 juin 2017;

1, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. : 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

VU la notification de la décision d'autorisation budgétaire et de tarification en date du 5 juillet 2017;

SUR proposition du directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault ;

SUR proposition du secrétaire général des affaires régionales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

Pour l'exercice budgétaire 2017, les recettes et les dépenses prévisionnelles du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
	Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante	0	
DEPENSES	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	90 316,00	90 316,00
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0	
	Groupe 1 : Produits de la tarification	90 316,00	
PRODUITS	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0	90 316,00
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0	

ARTICLE 2:

Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE est fixée à 90 316 € (quatre vingt dix mille trois cent seize euros)

La fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement s'élève à 7 526,33 € (sept mille cinq cent vingt six euros et trente trois centimes).

ARTICLE 3:

Le versement de cette dotation par douzième allouée au Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) géré par l'Association FARE au titre de l'exercice 2017, est imputé sur les crédits ouverts du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables », référencé :

CAVA

Centre financier : 0177-D034-DD34, Référentiel activité : 017701051211,

Groupe de marchandises : 12-02-01, Domaine fonctionnel : **0177-12-11**.

gue la cometa current ou nome de . A constition

sur le compte ouvert au nom de :. Association FARE

Domiciliation : **BFCC Montpellier**, N° de compte : **21023072208 -23**,

ARTICLE 4:

La présente décision peut faire l'objet :

- d'un recours administratif, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie, soit hiérarchique auprès du Ministre en charge du logement, dans le délai d'un mois suivant la notification,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, sis : greffe de la cour administrative d'appel de Bordeaux 17 Cours de Verdun 33 074 Bordeaux cedex, dans un délai d'un mois à compter de sa notification, ou dans le délai d'un mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

ARTICLE 6:

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à l'établissement concerné et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le

-9 OCT. 2017

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Yannick AUPETIT

DRJSCS Occitanie

R76-2017-10-09-027

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) E. BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) E. BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER

Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.314-4, L.345-1 et le 8° de son article L.312-1;
- VU la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017;
- VU le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;
- VU le budget opérationnel de programme n°177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » validé par le contrôleur financier régional le 10 mars 2017;
- VU la délégation de crédits du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » en date du 12 janvier 2017 et les subdélégations qui ont suivi ;
- VU l'arrêté ministériel du 25 avril 2017 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale paru au Journal Officiel du 7 mai 2017;
- VU l'arrêté du préfet de région n° R76-2017-08-21-005 du 21 août 2017 portant délégation de signature au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État en qualité de responsable du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »;
- VU la délégation de gestion en date du 22 mars 2017 relative à la procédure de tarification des établissements et services sociaux et des services entre, d'une part, le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Occitanie, dénommé le « délégant » et d'autre part, le directeur départemental de la cohésion sociale (et de la protection des populations) du département de l'Hérault dénommé(e) le « délégataire » ;
- VU le rapport d'orientation budgétaire relatif aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale de la région Occitanie pour la campagne budgétaire 2017, établi le 12 mai 2017 ;

1, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. : 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

VU le rapport de propositions budgétaires pour l'exercice 2017 en date du 20 juin 2017 ;

VU la notification de la décision d'autorisation budgétaire et de tarification en date du 5 juillet 2017;

SUR proposition du directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault ;

SUR proposition du secrétaire général des affaires régionales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

Pour l'exercice budgétaire 2017, les recettes et les dépenses prévisionnelles du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale E. BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros	
	Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante	46 300,00		
DEPENSES	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	479 587,00	645 837,00	
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	119 950,00		
*	Groupe 1 : Produits de la tarification	546 192,00	645 837,00	
PRODUITS	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	87 604,00		
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	12 041,00		

ARTICLE 2:

Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale E. BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER est fixée à 546 192 € (cinq cent quarante six mille cent quatre vingt douze euros).

DGF CHRS:

466 072 €

DGF Urgence:

80 120 €

Pour le CHRS, la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement s'élève à 38 839,33 € (trente huit mille huit cent trente neuf euros et trente trois centimes).

Pour l'Urgence, la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement s'élève à 6 676,67 € (six mille six cent soixante seize euros et soixante sept centimes).

ARTICLE 3:

l, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. : 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

Le versement de cette dotation par douzième allouée au CHRS BOUISSONNADE, au titre de l'exercice 2017, est imputé sur les crédits ouverts du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables », référencé :

Pour le CHRS E. BOUISSONNADE :

Centre financier: 0177-D034-DD34 Référentiel activité: 017701051210 Groupe de marchandises: 12.01.01 Domaine fonctionnel: 0177-12-10

sur le compte ouvert au nom de : CCAS MONTPELLIER

Domiciliation: TG TF

N° de compte : 10071 - 34021

Pour les 5 places d'urgence en CHRS:

Centre financier: 0177-D034-DD34 Référentiel activité: 017701051212 Groupe de marchandises: 12.01.01 Domaine fonctionnel: 0177-12-10

sur le compte ouvert au nom de : CCAS MONTPELLIER

Domiciliation: TG TF

N° de compte : 10071 - 34021

ARTICLE 4:

La présente décision peut faire l'objet :

- d'un recours administratif, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie, soit hiérarchique auprès du Ministre en charge du logement, dans le délai d'un mois suivant la notification,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, sis : greffe de la cour administrative d'appel de Bordeaux 17 Cours de Verdun 33 074 Bordeaux cedex, dans un délai d'un mois à compter de sa notification, ou dans le délai d'un mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

ARTICLE 6:

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à l'établissement concerné et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le

- 9 OCT. 2017

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Yannick AUPETIT

I, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél.: 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

DRJSCS Occitanie

R76-2017-10-09-028

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) Elisabeth BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Arrêté portant fixation de la dotation globale de financement 2017 du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) Elisabeth BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER

Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.314-4, L.345-1 et le 8° de son article L.312-1;
- VU la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017;
- VU le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;
- VU le budget opérationnel de programme n°177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » validé par le contrôleur financier régional le 10 mars 2017;
- VU la délégation de crédits du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » en date du 12 janvier 2017 et les subdélégations qui ont suivi ;
- VU l'arrêté ministériel du 25 avril 2017 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale paru au Journal Officiel du 7 mai 2017;
- VU l'arrêté du préfet de région n° R76-2017-08-21-005 du 21 août 2017 portant délégation de signature au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État en qualité de responsable du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » ;
- VU la délégation de gestion en date du 22 mars 2017 relative à la procédure de tarification des établissements et services sociaux et des services entre, d'une part, le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Occitanie, dénommé le « délégant » et d'autre part, le directeur départemental de la cohésion sociale (et de la protection des populations) du département de l'Hérault dénommé(e) le « délégataire » ;
- VU le rapport d'orientation budgétaire relatif aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale de la région Occitanie pour la campagne budgétaire 2017, établi le 12 mai 2017 ;

1, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. : 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

- VU le rapport de propositions budgétaires pour l'exercice 2017 en date du 20 juin 2017 ;
- VU la notification de la décision d'autorisation budgétaire et de tarification en date du 12 septembre 2017 ;

SUR proposition du directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault ;

SUR proposition du secrétaire général des affaires régionales :

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

Pour l'exercice budgétaire 2017, les recettes et les dépenses prévisionnelles du Service d'Accueil et d'Orientation Elisabeth BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	Total en euros
	Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante	8 600,00	
DEPENSES	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	216 560,00	235 660,00
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	10 500,00	
	Groupe 1 : Produits de la tarification	67 200,00	235 660,00
PRODUITS	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	148 460,00	
	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0	
	Report section d'exploitation	20 000,00	

ARTICLE 2:

Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du Service d'Accueil et d'Orientation Elisabeth BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER est fixée à 67 200 € (soixante sept mille deux cent euros).

La fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement s'élève à 5 600 € (cinq mille six cent euros).

ARTICLE 3:

Le versement de cette dotation par douzième allouée au Service d'Accueil et d'Orientation Elisabeth BOUISSONNADE géré par le CCAS MONTPELLIER, au titre de l'exercice 2017, est imputé sur les crédits ouverts du BOP 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables », référencé :

1, place Saint-Étienne – 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. : 05 34 45 34 45 http://www.occitanie.gouv.fr

Centre financier : 0177 D034-DD34, Référentiel activité : 017701051211, Groupe de marchandises : 12.01.01, Domaine fonctionnel : 0177-12-11,

sur le compte ouvert au nom de : CCAS Montpellier

Domiciliation: TG TF,

N° de compte : 10071 - 34021

ARTICLE 4:

La présente décision peut faire l'objet :

- d'un recours administratif, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie, soit hiérarchique auprès du Ministre en charge du logement, dans le délai d'un mois suivant la notification,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, sis : greffe de la cour administrative d'appel de Bordeaux 17 Cours de Verdun 33 074 Bordeaux cedex, dans un délai d'un mois à compter de sa notification, ou dans le délai d'un mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

ARTICLE 6:

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur départemental de la cohésion sociale du département de l'Hérault sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à l'établissement concerné et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le

- 9 OCT. 2017

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Yannick AUPETIT

Préfecture de la région Occitanie

R76-2017-10-27-002

AP portant composition du CESER Occitanie

Arrêté préfectoral portant composition du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Secrétariat général pour les affaires régionales Pôle modernisation, mutualisation et moyens

Arrêté portant composition du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie

Le préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L4131-2 et R4134-1 à R.4134-7;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

Arrête:

Art. 1^{er}. – Le conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie comprend 170 membres répartis entre les quatre collèges suivants :

-	$1^{\rm er}$ collège, représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées :	54 sièges
-	2 ^{ème} collège, représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives :	54 sièges
-	3 ^{ème} collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région :	54 sièges
	 dont au titre de la 1^{ère} phrase du 2^e alinéa de l'article L4134-2 du CGCT dont au titre de la 2^{ème} phrase du 2^e alinéa de l'article L4134-2 du CGCT 	9 sièges 3 sièges
-	4 ^{ème} collège, personnalités qualifiées :	8 sièges

Art. 2. – Pour chaque collège, la liste des organismes, le nombre de leurs représentants et les modalités de leur désignation sont fixés comme suit :

1^{er} collège, entreprises et activités professionnelles non salariées, 54 représentants désignés :

	Organisme	Nombre de sièges	
I. Agri	I. Agriculture, pêche et forêt		
I.1	Par la Chambre régionale d'agriculture	3	
I.2	Par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)	2	
I.3	Par la Coordination rurale Union régionale Occitanie (CRUR OCCIT)	1	
I.4	Par le Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA)	1	
I.5	Par la Confédération paysanne	1	
I.6	Par accord entre Midi-Pyrénées Bois et ARFOBOIS	1	
I.7	Par accord entre la Section régionale de la conchyliculture de la Méditerranée et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	1	
I.8	Par la Fédération régionale des coopératives agricoles (COOP de France)	1	

1, Place Saint Etienne 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. 05 34 45 34 45 http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie

I.9	Par accord entre le Conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon et le Conseil de bassin viticole sud-ouest	1
II. Co	nmerce, artisanat et professions libérales	
I.10	Par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat	3
I.11	Au titre de l'Union des entreprises de proximité (U2P) 2 par l'Union professionnelle artisanale (UPA), 2 par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), 3 par l'Union nationale des professions li- bérales (UNAPL)	7
I.12	Par la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)	1
I.13	Par accord entre les Conseils ordinaux : le conseil régional de l'ordre des architectes, le conseil de l'ordre des avocats, la chambre régionale des huissiers de justice, le conseil régional des notaires, le conseil régional de l'ordre des experts-comptables, le conseil régional de l'ordre des géomètres-experts le conseil régional de l'ordre des médecins, le conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes, le conseil régional de l'ordre des pharmaciens, le conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, le conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues, le conseil régional de l'ordre des infirmiers, le conseil régional de l'ordre des vétérinaires	1
III. In	dustries et services	
I.14	Par la Chambre régionale de commerce et d'industrie	5
I.15	Par accord entre les Comités des banques régionaux	1
I.16	Par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	2
I.17	Par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	2
I.18	Par accord entre les Centres des jeunes dirigeants d'entreprises (CJDE) et la Fédération régionale des jeunes chambres économiques d'Occitanie (JCEF)	1
I.19	Par accord entre la Fédération régionale du bâtiment (FRB), la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) et les Unions nationales des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)	2
I.20	Par l'Association régionale des entreprises alimentaires d'Occitanie (AREA)	1
I.21	Par les instances régionales du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)	1
I.22	Par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)	1
I.23	Par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)	1
I.24	Par accord entre l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA)	2
I.25	Par accord entre les Pôles de compétitivité et les Clusters	2
I.26	Au titre des industries de la santé	1
I.27	Par accord entre le Synthec numérique, les CINOV, Digital Place et French South Digital	1
I.28	Par accord entre la SNCF, La Poste et EDF	2
I.29	Par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)	1
IV. Éc	onomie sociale et solidaire	
I.30	Par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)	2
I.31	Par accord entre les Unions régionales des sociétés coopératives de production (SCOP)	1
I.32	Par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)	1

2^{ème} collège, organisations syndicales de salariés les plus représentatives, 54 représentants désignés :

	Organisation syndicale	Nombre de sièges
II.1	Par le Comité régional CGT	16
II.2	Par le Comité régional CGT-FO	13
II.3	Par l'Union régionale des syndicats CFDT	11
II.4	Par l'Union régionale de l'UNSA	4
II.5	Par l'Union régionale CFE-CGC	3
II.6	Par l'Union syndicale SOLIDAIRES	3
II.7	Par l'Union régionale CFTC	2
II.8	Par la Section régionale de la FSU	1
II.9	Par la Fédération autonome de la fonction publique (FAFP)	1

$3^{\rm eme}$ collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région, 54 représentants désignés :

	Organisme	Nombre de sièges
I. Actio	n sociale caritative et associative	
III.1	Par accord entre la Croix-Rouge Française, le Secours populaire, les Restos du cœur, l'Armée du salut, Habitat et humanisme, la Banque alimentaire, le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre et les Petits frères des pauvres	3
III.2	Par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)	1
III.3	Par le Mouvement associatif Occitanie	1
III.4	Par l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	1
II. Con	sommateurs	
III.5	Par accord entre le Centre technique régional de la consommation (CTRC), les Unions fédérales des consommateurs-Que choisir ? (UFC), les Fédérations régionales de la fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) et France Assos Santé Occitanie	2
III. Cu	lture	
III.6	Par accord entre les Fondations du patrimoine	1
III.7	Au titre des centres d'art contemporain et des organismes représentatifs de la culture vivante	1
IV. Ens	eignement supérieur et recherche	
III.8	Par accord entre les Confédérations des dirigeants d'organisme de recherche (CODOR)	2
III.9	Par accord entre les Communautés d'universités et d'établissements (COMUE)	2
III.10	Par Ingénieurs et scientifiques de France Occitanie (IESF)	1
V. Envi	ronnement	
III.11	Par accord entre les Fédérations France nature environnement (FNE)	1
III.12	Par l'Observatoire régional de la qualité de l'air ATMO Occitanie	1

III.13	Par accord entre les Groupements régionaux d'animation et d'initiation à la nature de l'environnement (GRAINE)	1
III.14	Par accord entre les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et les Conservatoires d'espaces naturels (CEN)	1
III.15	Par l'Association des parcs naturels régionaux	1
III.16	Personne qualifiée au titre de l'Agence française pour la biodiversité (AFB)	1
III.17	Personne qualifiée au titre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	1
III.18	Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre du littoral	1
III.19	Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre de l'eau	1
VI. Fan	nille et personnes âgées	
III.20	Par accord entre les Unions régionales des associations familiales (URAF)	2
III.21	Par accord entre les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)	1
III.22	Par accord entre les Caisses d'allocations familiales (CAF)	1
III.23	Par accord entre les Unions régionales de la Fédération régionale des conseils de parents d'élèves (FRCPE), la Fédération régionale des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL)	3
VII. Or	ganisations représentatives des femmes	
III.24	Par accord entre les Unions régionales des centres d'information sur les droits des femmes (UR CIDF)	1
III.25	Par accord entre l'association Artemisia et l'Observatoire régional de la parité	1
III.26	Par la Fédération régionale du planning familial	1
VIII. H	abitat et logement	
III.27	Par accord entre l'Union sociale pour l'habitat et l'Union régionale des organismes d'HLM (URO-Habitat)	2
III.28	Par accord entre Action logement et l'Union régionale des confédérations de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)	1
III.29	Par l'Union nationale de la propriété immobilière Occitanie (UNPI)	1
_	anisations représentatives des jeunes (dont 3 représentants d'associations d'éducatio és de moins de 30 ans)	n popu-
III.30	Par le Comité régional des associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) dont 1 par la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture (FRMJC)	3
III.31	Par le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)	1
III.32	Par accord entre les Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)	1
III.33	Par accord entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), le Mouvement des étudiants (UNI-MET)	1
	Au titre de la politique de la ville	1

X. Santé et handicap		
III.35	Par l'Union régionale de la mutualité française	1
III.36	Par accord entre l'association des paralysés de France (APF), le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI-ORS) et le Comité d'entente régional des associations représentatives des personnes en situation de handicap et leurs familles : l'Association française des myopathies (AFM), l'Association française des sclérosés en plaques (AFSEP), l'Association de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés (AFTC), l'Association nationale des parents d'enfants aveugles (ANPEA), l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH), l'Association des parents d'enfants dys-lexiques (APEDYS), Arche en pays toulousain, l'Association ARTIES, l'Association avenir Dyphasie (AAD), l'Association Pourquoi Pas Moi (APPM), l'Association spina bifida handicaps associés (ASBH), l'Association Choix rationnel d'intégration des enfants inadaptés du Lot (CRI), la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP), le Groupement inter associatif scolarisation et handicap (GISH), Hactions, Hando-Social, la Ligue sport adapté, Sésame Autisme, Trisomie 21, l'Union nationale des familles ou amis de personnes malades psychiques (UNAFAM), l'Union régionale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), l'Union régionale autisme France (URAF)	2
III.37	Par accord entre la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)	3
XI. Autres secteurs		
III.38	Par le Club de la presse Occitanie	1
III.39	Par l'Association régionale des fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques d'Occitanie (ARPO)	1
III.40	Par accord entre les Fédérations régionales des chasseurs	1

4ème collège, personnalités qualifiées, 8 désignées :

par arrêté du préfet de région.

Art. 3. – Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la présidente du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Toulouse, le 27 octobre 2017

100000

Pascal MAILHOS

Rectorat de l'académie de Toulouse

R76-2017-10-12-003

délégation générale et financière de la rectrice de l'académie de Toulouse

Arrêté de délégation de la rectrice de l'académie de Toulouse aux personnels du rectorat et des EPLE de l'académie de Toulouse





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÈRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DAJ

Direction des affaires juridiques

Référence MLA/delegation/2017-01

> Affaire suivie par Mahfoud LALAOUI

> > Téléphone 05 36 25 75 10

> > Télécopie 05 36 25 78 90

Courriel mahfoud.lalaoui @ac-toulouse.fr

Adresse postale : CS 87 703 31077 Toulouse Cedex 4

Adresse physique : 75, rue Saint Roch 31400 Toulouse

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE CHANCELIERE DES UNIVERSITES

VU - le code de l'Education et en particulier les articles R.222-13 et suivants, R.222-19, R.222-19-1, R.222-19-2, D222-20, D.222-23-2, R.222-24, R.222-24-1, R.222-25 et R.222-36-1 à R.222-36-3, R911-82 à R911-90,

VU - le décret n°86-970 du 19 août 1986 modifié portant dispositions statutaires à l'emploi de Secrétaire général d'académie,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets de région, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, VU - le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique, VU - le décret du 25 juillet 2013 nommant Madame Hélène BERNARD Rectrice de l'académie de Toulouse,

VU – le décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale,

VU - l'arrêté du 7 novembre 1985 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du ministère de l'Education nationale,

VU - l'arrêté du 7 janvier 2003 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués,

VU l'arrêté du 11 septembre 2003 portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie et aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale en matière de recrutement et de gestion de certains agents non titulaires des services déconcentrés et des établissements publics relevant du ministère chargé de l'éducation nationale,

VU - l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoir du Ministre aux Recteurs d'académie,

VU - l'arrêté du 10 avril 2015, nommant Monsieur Olivier CURNELLE en qualité de Secrétaire général adjoint, chargé du pôle organisation scolaire et pilotage académique à compter du 1er mai 2015,

VU l'arrêté du 7 mai 2015 nommant Monsieur Frédéric FAISY en qualité de Secrétaire général adjoint de l'académie de Toulouse, en charge du pôle support et expertise à compter du 1er septembre 2015,

VU - l'arrêté du 4 septembre 2015, nommant Monsieur Xavier LE GALL en qualité de Secrétaire Général de l'académie de Toulouse à compter du 1er octobre 2015, VU - l'arrêté ministériel du 5 août 2016 portant nomination de Monsieur Yann COUEDIC en qualité de Secrétaire général adjoint en charge du pôle des ressources humaines du rectorat de l'académie de Toulouse à compter du 24 août 2016, VU l'arrêté du 10 mars 2017 donnant délégation de signature du préfet à la rectrice en matière d'ordonnancement secondaire pour les dépenses et les recettes relevant du programme 724, « opérations immobilières déconcentrées ».

ARRÊTE

I. DELEGATION GENERALE

ARTICLE PREMIER

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Xavier LE GALL**, Secrétaire général de l'académie de Toulouse, à l'effet de signer :

- * tous les actes administratifs, arrêtés, marchés, conventions, contrats, circulaires, propositions, lettres relevant de l'administration de l'Académie de Toulouse à l'exclusion des actes administratifs relatifs à l'organisation des établissements d'Enseignement Supérieur,
- * la certification matérielle des actes administratifs destinés à être produits dans les pays faisant partie de la Convention de La Haye et soumis à la procédure de l'apostille conformément à la circulaire de la direction des affaires civiles et du Sceau du 29 juillet 2005.



2/12

ARTICLE 2

2-1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Xavier LE GALL la délégation de signature qui lui est confiée par l'article 1-1 du présent arrêté sera exercée par : **Monsieur Yann COUEDIC**, Secrétaire général adjoint, chargé du pôle des ressources humaines.

Monsieur Olivier CURNELLE, Secrétaire général adjoint chargé du pôle organisation scolaire et pilotage académique,

Monsieur Frédéric FAISY, Secrétaire général adjoint, chargé du pôle support et expertise et *chargé des fonctions de référent pour la Haute-Garonne.*

- 2-2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Xavier LE GALL et sous la responsabilité de **Monsieur Yann COUEDIC**,
- autorisation de signer toutes les correspondances relatives à la gestion de la paye des personnels dont la rectrice a la charge est donnée à : Myriam TENANI, responsable de la cellule Coordination Paye.
- autorisation de signer est donnée à **Madame Béatrice CAVAYE**, **Directrice des ressources humaines adjointe** à l'effet de signer toutes les actes administratifs relevant des attributions du service dans les domaines des :
- * retraites et du droit à l'information sur les retraites,
- * affiliations rétroactives au régime général de la sécurité sociale,
- * demande d'annulation ou de complément d'annulation de versement de cotisation vieillesse auprès de la CARSAT et IRCANTEC,
- * attestation de versement d'allocations d'aide au retour à l'emploi.

ARTICLE 3

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Xavier LE GALL**, la délégation de signature qui lui est confiée par l'article 1 er du présent arrêté sera également exercée par :

- **3-1 Monsieur Laurent GINESTET, Directeur de la Logistique Générale** (DLG), à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :
- les définitions de besoins,
- la certification et la prise en charge des factures, l'attestation de service fait, les actes de validation dans Chorus formulaire,
- les frais de déplacement des personnels de l'académie,
- les frais de changement de résidence de l'académie,
- l'indemnité d'éloignement de Mayotte,
- toutes correspondances n'ayant pas valeur de décision et concernant la logistique générale,
- les copies certifiées conformes de pièces exigées dans un dossier administratif de l'Education Nationale.
- **3-2 Madame Fabienne TAJAN, Directrice des Personnels Enseignants** (DPE), à l'effet de signer :
- pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, titulaires ou stagiaires relevant d'une gestion nationale ou académique :
- * tous les actes de gestion relevant de l'arrêté du 9 août 2004,
- * les ampliations et extraits d'arrêtés collectifs et les transmissions diverses. sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celle-ci.
- pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation non-titulaires relevant de la rectrice de l'académie de Toulouse : tous les actes de gestion relatifs à cette catégorie de personnel, sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celleci.
- **3-3 Madame Monia CHASSOT, Directrice du Budget et du Contrôle de Gestion** (DBCG), à l'effet de signer l'ensemble des actes et pièces administratives concernant :



3/12

- la gestion de la plateforme CHORUS et à ce titre, le suivi de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des recettes des cinq budgets opérationnels de programme (BOP) académiques ainsi que le 150, 231, 724 en tant que responsable d'unité opérationnelle (RUO),
- le contrôle interne comptable,
- le suivi des budgets de fonctionnement départementaux,
 - le contrôle de gestion (suivi de la consommation des emplois des cinq BOP ainsi que celui de la consommation de la masse salariale et des prévisions de dépenses).

3-4 Madame Valérie SALAT, Directrice des Personnels de l'Administration et de l'Encadrement (DPAE), à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

➢ pour toutes les catégories de personnels affectés dans l'académie de Toulouse : tout acte et pièce relatifs aux accidents de service, aux accidents de travail et aux maladies professionnelles, notamment les congés pour raison de santé, temps partiel thérapeutique, date de consolidation, taux d'incapacité permanente partielle (IPP), date de reprise d'activité, liés aux accidents de service, accidents de travail et aux maladies professionnelles.

pour les personnels administratifs, techniques, ouvriers, de santé et sociaux relevant de la rectrice de l'académie de Toulouse,

* les correspondances et actes de gestion de ces personnels (et notamment tous les actes de gestion énumérés par les articles 2 et 3 de l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié, pour tous les corps ou emplois mentionnés à l'article 1) et les documents administratifs ayant trait à la gestion financière des personnels : listes de pièces justificatives pour la paye,

sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celle-ci,

- > pour les personnels ITRF des services académiques et de la chancellerie
- * les documents administratifs ayant trait à la gestion financière des personnels,
- * les actes de gestion prévus par les arrêtés du 13 décembre 2001,
- * les actes relatifs aux accidents de service et maladies professionnelles.
- > pour les personnels ITRF des établissements d'enseignement supérieur :
- * les actes de gestion administrative prévus par les arrêtés du 13 décembre 2001, sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celle-ci,
- ➤ pour les personnels relevant de l'arrêté du 11 septembre 2003 : l'ensemble des actes administratifs sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celle-ci,

> pour les personnels d'inspection et de direction :

- * les dérogations à obligation de résidence.
- * les autorisations d'absence (pour les personnels de direction uniquement),
- * les fiches de notation des directeurs adjoints de SEGPA,
- * les documents administratifs ayant trait à la gestion financière des personnels : listes de pièces justificatives pour la paye,
- * les actes et pièces administratives relatifs aux accidents de service et maladies professionnelles.
- > pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)
- * les convocations et ordres de mission délivrés à l'occasion des formations ou des réunions,
- * les correspondances diverses relatives à l'organisation de la formation des aides éducateurs.
- * les contrats de travail des agents non-titulaires.
- * les actes relatifs aux accidents de service, accidents de travail et aux maladies professionnelles.



➤ pour les salariés recrutés en CUI-CAE dans le département de la Haute-Garonne : *Prise en charge complémentaire.

> pour toutes les catégories de personnels relevant du service :

* les ampliations, extraits d'arrêtés collectifs et transmissions diverses.

4/12

3-5 Monsieur Tristan LOUBIERES, **Directeur de la Prospective et de la Performance** (D2P) à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

- * les correspondances relatives aux enquêtes statistiques, études, publications de la DEPP.
- * les correspondances relatives aux constats et prévisions d'effectifs d'élèves du 1^{er} degré, du 2nd degré, public et privé de l'académie, des apprentis et de l'enseignement supérieur.
- * les correspondances relatives aux études et productions statistiques produites par la direction.

ainsi que la gestion des applications informatiques suivantes :

- RAMSESE (Répertoire Académique et Ministériel Sur les Etablissements du Système Educatif) ;
- DECIBEL (Base académique du 1er degré) ;
- ONDE-BE1D (gestion de la base élèves du 1^{er} degré de la Haute-Garonne pour les correspondances liées au droit d'accès et de rectification prescrit à l'article 8 de l'arrêté du 20 octobre 2008)
- BNIE (Gestion académique de la Base Nationale des Identifiants Elèves du 1er degré) ;
- BCE (Base Centrale Evaluation CE1-CM2 nationale);
- SYSCA (Système Statistique Consolidé Académique) ;
- SCONET-BAN (Base Académique des Nomenclatures);
- ARA (Apprentissage-Région-Académie);
- SIFA (Système d'Information sur la Formation des Apprentis ;
- IVA & IPA (Insertion dans la Vie Active des lycéens et apprentis);
- SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant) ;
- APAE (Aide au Pilotage et à l'Autoévaluation des Etablissements).

3-6 Madame Sabine FOULON, Directrice de l'Enseignement Supérieur (DESUP), à l'effet de signer les actes et pièces administratives :

- * l'ouverture du droit à l'allocation pour aide au retour à l'emploi des allocataires de recherche.
- * les décisions individuelles et collectives prises dans le cadre des aides de l'Etat aux étudiants de l'enseignement supérieur, lorsque ces décisions relèvent de la compétence rectorale.
- * la certification matérielle des actes administratifs relatifs à la scolarité et aux études universitaires (attestations, certificats et diplômes d'enseignement supérieur), notamment ceux destinés à être produits à l'étranger et soumis à la procédure de l'apostille conformément à la circulaire interministérielle du 4 mai 1981. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sabine FOULON, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marie AULAGNE, Mme Séverine GASTON et Mme Djamilia SAM YU SUM, ses collaborateurs.
- * les actes et pièces administratives concernant la gestion des établissements privés d'enseignement supérieur.

3-7 Monsieur Hervé MIRABAIL, Directeur des Systèmes d'Information (DSI), à l'effet de signer :

- * les procès-verbaux de vérification d'aptitude de matériel faisant l'objet des marchés,
- * toute correspondance n'ayant pas valeur de décision concernant l'informatique de gestion,
- * toute correspondance concernant les Missions Nationales attribuées à la DSI (diffusion et qualification des logiciels, organisation de formations).

3-8 Madame Marie CABROL, Directrice de la Direction de l'Enseignement Privé (DEP) à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

* tous les actes de gestion administrative et financière relatifs aux enseignants des établissements privés sous contrat du second degré : maîtres contractuels, maitres



5/12

délégués, et toutes correspondances relatives à cette gestion, sauf les actes préparatoires à une procédure disciplinaire ou relevant de celle-ci.

- * les propositions en matière d'inscription sur les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement,
- * les conventions de stage en entreprise,
- * tous les actes de gestion financière pour les enseignants nommés de l'enseignement public, les correspondances de diverses natures relatives à cette gestion,
- * les autorisations d'enseigner au titre des établissements privés hors contrat.

3-9 Madame Christine PELATAN, Directrice des Examens et Concours (DEC), à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

- * les convocations des personnels aux différentes réunions d'organisation et de jury des examens et concours,
- * les acceptations ou refus de candidatures aux examens et concours,
- * les diplômes et attestations de succès des brevets professionnels, baccalauréats, baccalauréats professionnels, brevets de technicien, brevets de technicien supérieur, diplômes comptables supérieurs, diplôme national du brevet, certificat de formation générale, CAP-BEP, et tous examens gérés au niveau académique,
- *diplôme d'études de la langue française en milieu scolaire (DELF scolaire), *certificat de préposé au tir,
- * les certificats de fin d'études (professionnelles) secondaires.
- * les certifications matérielles des copies des diplômes soumises à l'apostille,
- * les pièces relatives aux frais d'examens et concours et recrutements,
- * les correspondances relevant de ces missions et en particulier celles adressées aux chefs d'établissement, aux chefs de centre, aux prestataires et aux candidats.

3-10 Monsieur Laurent MACH, **Directeur de l'Organisation Scolaire** (DOS) à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

- * les correspondances relatives à la gestion des moyens du 1^{er} degré au niveau académique,
- * les correspondances relatives à la gestion de la carte des formations et des moyens enseignants et non enseignants du 2nd degré (en emplois et en heures) au niveau académique.
- * les notifications des moyens (emplois et postes) et les correspondances relatives aux personnels de direction, d'éducation, d'inspection, administratifs, médico-sociaux et de santé, ITRF, de surveillance et d'assistance éducative, en contrat unique d'insertion contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) et emplois d'avenir professeur,
- * les correspondances relatives à la carte des agences comptables,
- * gestion des emplois et postes de COP, de documentalistes, de chefs de travaux, de CFC, de l'apprentissage, de coordonnateur de CFA, MGI, FCA, unités pénitentiaires et MAD,
- *gestion des moyens des lycées et lycées professionnels privés sous contrat tout département.

3-11 Monsieur Mahfoud LALAOUI, directeur des affaires juridiques (DAJ) à l'effet de signer :

- 1. les correspondances relevant de la mission de conseil juridique auprès des services et des établissements,
- 2. les actes relevant des attributions transversales de la DAJ, à savoir :
- l'ensemble des actes relatifs à la protection fonctionnelle des personnels relevant de la compétence de la rectrice :
- l'ensemble des actes relatifs aux procédures disciplinaires à l'égard des personnels relevant de la compétence de la rectrice, ainsi que les actes relatifs aux radiations anticipées relevant de l'article L911-5 du code de l'éducation, de l'abandon de poste et de l'insuffisance professionnelle;
- l'ensemble des actes relatifs aux accidents de la circulation causés par des véhicules de l'administration d'Etat ;



- l'ensemble des actes relatifs à la gestion des recours administratifs préalables obligatoires contre les décisions des conseils de disciplines des EPLE (élèves du second degré), et notamment la gestion de la commission académique d'appel;
- l'ensemble des actes liés à l'élaboration et la publication des délégations de signature des services académiques,

6/12

2. les actes de gestion et de procédure relatifs à l'instruction et à l'exécution des litiges portés devant les tribunaux, à l'exclusion d'une part des mémoires en défense adressés aux juridictions administratives et d'autre part, des mesures d'exécution des décisions juridictionnelles relevant de la compétence des autres chefs de service.

Monsieur Mahfoud LALAOUI peut être appelé à représenter et à défendre oralement au nom de Mme la rectrice Mme la rectrice lors des audiences relatives au contentieux administratif ou judiciaire et en particulier, en cas de référé administratif.

Bénéficient également de la même autorisation : Mme Agnès DELPEYROUX et M. Pierre DUPATY, chargés du conseil et du contentieux.

Monsieur Mahfoud LALAOUI est habilité à signer les notes en délibéré et à les produire devant la juridiction.

Durant les périodes de fermeture administrative, et pour les seules requêtes en référé, autorisation de signer les mémoires en défense et les notes en délibéré est donnée à Monsieur Mahfoud LALAOUI, ainsi qu'à Madame Agnès DELPEYROUX et Monsieur Pierre DUPATY, chargés du conseil et du contentieux.

3-12- 1 Madame Virginie CELLIER, Directrice du Service Académique des Constructions Immobilières (SACIM) à l'effet :

- de signer :
- les courriers et actes administratifs de gestion courante entrant dans les attributions du SACIM, notamment les demandes d'autorisation visées dans le code de l'urbanisme et celles relevant des affaires domaniales,
- les courriers et actes de gestion courante concernant les prestations, tâches ou interventions ressortissant à la maîtrise d'ouvrage de l'ETAT, Ministère de l'Education Nationale et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Rectorat de l'académie de Toulouse ou à la mission de conduite d'opération.
- de représenter Madame la Rectrice aux Commissions d'Appels d'Offres et aux jurys de concours.

3-12- 2 Madame Virginie CELLIER, Directrice du Service de Gestion et d'Exploitation du campus de Rangueil (SGE), à l'effet de signer :

- les courriers et actes administratifs de gestion courante entrant dans les attributions du SGE.
- les courriers et actes de gestion courante concernant les prestations, tâches ou interventions ressortissant à la maîtrise d'ouvrage Chancellerie SGE.
 Ceci concerne notamment les opérations de travaux sous maîtrise d'ouvrage Chancellerie SGE (fonds propres, contrat quadriennal, CPER, financement spécifique Etat).

3 – 13 Monsieur Bruno IRIART, Directeur de l'Action Educative et de la Performance scolaire (DAEPS) à l'effet de signer les actes et pièces administratives suivants :

- * les pièces relatives à la gestion administrative, juridique et financière des dispositifs éducatifs et pédagogiques dont notamment la gestion du dispositif « service civique » et les concours scolaires (dont notamment le parlement des enfants et le prix René Cassin).
- * les pièces relatives aux appariements d'établissements, aux voyages scolaires (des établissements du 2nd degré public ou privé sous contrat), autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, agrément des aumôniers et création d'aumôneries, au dialogue de gestion avec les associations, à l'agrément des associations complémentaires,



- * les pièces relatives au conseil aux lycées concernant le fonctionnement des instances des établissements et leur fonctionnement sur les plans matériel, juridique, budgétaire et comptable,
- * les pièces relatives au contrôle de légalité des actes administratifs et des actes à caractère budgétaire des lycées.
- * les correspondances diverses relevant des attributions de cette mission.
- * les bordereaux d'envoi relatifs aux arrêtés de cautionnement des agents comptables et à la transmission des réserves qu'ils peuvent émettre,

Pour l'antépénultième et l'avant-dernière séries d'actes, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno IRIART, délégation de signature est donnée à Mme Maryse SOUM, chef de bureau DAEPS 3.

Pour la dernière série d'actes, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno IRIART, délégation de signature est donnée à M. Fabrice CORMARY, responsable du conseil budgétaire et comptable aux établissements.

- 3 14 Monsieur Eric SZMATA, Délégué Académique aux Formations Professionnelles Initiales et Continues (DAFPIC), Conseiller Technique du Recteur Chef du Service Académique de l'Apprentissage (SAA), à l'effet de signer les actes et pièces administratives relevant de ses attributions telles que définies par les textes et par les missions spécifiques qui lui ont été confiées, à savoir.
- * les instructions concernant les Conseillers aux Enseignements Technologiques,
- * les mesures relevant du Service Académique de l'Apprentissage (SAA) et de son organisation,
- * les instructions, notes de service, rapports, études et correspondances diverses relatives à la politique académique de formation des adultes, et à l'activité des conseillers en formation continue.
- * les correspondances relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble du réseau de la formation des adultes,
- * les correspondances avec les GRETA.
- * les demandes de positionnement,
- * les habilitations à pratiquer le contrôle en cours de formation étendu.
- 3 15 Monsieur Eric SZMATA, Délégué Académique aux Formations Professionnelles Initiales et Continues (DAFPIC), à l'effet de signer tous actes et pièces administratives relatifs au pilotage et à l'organisation de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dans l'académie (instructions, notes de service, études, correspondances diverses).
- 3 16 Monsieur Olivier FOURNET, directeur de la Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN), à l'effet de signer actes et pièces administratives relevant de ses attributions, telles que définies par les textes et les missions qui lui ont été confiées. Il s'agit des :
- * convocations et ordres de mission délivrés à l'occasion de stages ou de journées de formation,
- * correspondances relatives à l'organisation, à la gestion matérielle et financière des stages de formation et à l'utilisation des moyens en postes et heures destinés à la formation,
- * actes de gestion des crédits de formation initiale et continue des personnels du second degré tels que : commandes, conventions, contrats, vérifications d'états de frais, répartitions entre actions de formation et établissements d'accueil.
- * les actes d'engagement des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation.
- 3 17 1 Monsieur Nicolas MADIOT, Chef du Service Académique de l'Information et d'Orientation (SAIO), Conseiller Technique de Mme la rectrice, à l'effet de signer les actes et pièces administratives relevant de ses attributions, à savoir :
- * les convocations des personnels de l'information et de l'orientation aux réunions du service académique,



- * la convocation des membres des commissions académiques d'affectation, commission de recours BTS,
- * la convocation des membres des groupes de travail Affectation post-bac
- * les convocations des membres du groupe de travail «INFOSUP», programmes d'activités et projets de CIO,
- * la convocation des Chefs d'établissement participant aux commissions de réflexion sur l'orientation,
- * les notes de service et correspondances diverses aux directeurs des Centres d'Information et d'Orientation (CIO),
- * les convocations aux Inspecteurs de l'Education Nationale de l'Information et de l'Orientation (IEN-IO) dans le cadre du programme d'activité du SAIO,
- * les réponses aux usagers sur les questions relatives à l'orientation et l'affectation.
- 3 17 -2 Monsieur Nicolas MADIOT, Chef du Service Académique de l'Information et de l'orientation (SAIO) Conseiller technique du Recteur, à l'effet de signer les actes et pièces administratives relatives à la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), à savoir :
- * les convocations des personnels de la MLDS aux réunions de regroupement du réseau et aux réunions induites par :
- la coordination des actions mises en œuvre (administrative, pédagogique) ou les modalités de mise en œuvre des partenariats
- les modalités de gestion des moyens financiers délégués aux établissements supports des dispositifs pour le bon fonctionnement des dispositifs
- la gestion des personnels (informations relatives aux mouvements, aux affectations, au déroulement de carrière).
- les notes de service, circulaires d'application et correspondances diverses aux chefs d'établissements supports des actions des MLDS concernant :
 - le budget délégué au fonctionnement
- les informations relatives aux modalités de gestion des personnels affectés dans leur établissement
 - le déroulement des actions mises en œuvre sous leur responsabilité.
- * les instructions aux coordonnateurs techniques MLDS dans le cadre de leurs missions de coordination et d'animation des dispositifs ou des actions.
- 3 18 Monsieur Christophe PIOMBO, Délégué académique au Numérique (DAN), conseiller de la rectrice, directeur de la délégation académique au Numérique Educatif (DANE) à l'effet de signer les actes et pièces administratives relevant de ses attributions, telles que définies par les textes et les missions qui lui ont été confiées. Il s'agit des :
- * attestation de service fait concernant le numérique éducatif,
- * correspondances n'ayant pas valeur de décision concernant le numérique éducatif,
- * instructions, notes de service, rapports, études et correspondances diverses relatives à la politique académique pour le numérique éducatif
- * convocations des personnels ayant des missions au service du numérique éducatif en EPLE (RUPN, etc.), au niveau départemental (IEN TICE, **e-RUN** ...) et au niveau académique (Interlocuteurs académiques pour le numérique disciplinaires, Pôle d'appui, etc.).

II. DELEGATION FINANCIERE

ARTICLE 4

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Xavier LE GALL**, Secrétaire Général de l'Académie de Toulouse, à l'effet de signer :

* tous les actes relatifs à l'ordonnancement et à l'exécution des opérations de dépenses et de recettes imputées au budget du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur dans les limites de l'arrêté préfectoral n° 2016/SGAR- du 4 janvier 2016 ainsi que ceux relatifs au programme 724



En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Xavier LE GALL, la délégation de signature qui lui est confiée sera exercée par :

Monsieur Yann COUEDIC, Secrétaire Général Adjoint, chargé du pôle des ressources humaines,

Monsieur Olivier CURNELLE, Secrétaire général adjoint, chargé du pôle organisation scolaire et pilotage académique,

Monsieur Frédéric FAISY, Secrétaire général adjoint, chargé du pôle support et expertise et *chargé des fonctions de référent pour la Haute-Garonne.*

ARTICLE 5

Délégation de signature est donnée à :

Madame Monia CHASSOT, Directrice du Budget et du Contrôle de Gestion (DBCG), à l'effet de signer :

- * les engagements et pièces s'y rapportant, le suivi des crédits et tous les actes budgétaires, les mandats de paiement, les moyens de règlement, les ordres de recettes, les pièces justificatives des dépenses, les documents comptables y compris les rémunérations (ministères 206),
- * les avances pour l'achat d'un véhicule automobile,
- * les décisions de prise en charge du voyage retour DOM des étudiants boursiers,
- * l'ensemble des actes et pièces d'exécution de la dépense et des recettes non fiscales dans Chorus pour l'ensemble des services académiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame CHASSOT, délégation de signature est donnée à **Madame Florence TOKWET**, adjointe à la directrice, à l'effet de signer les actes susvisés relatifs aux attributions de la directrice du budget et du contrôle de gestion, les actes d'exécution de la dépense et des recettes non fiscales dans Chorus ainsi que les actes budgétaires saisis dans Chorus.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame CHASSOT, délégation de signature est donnée à **Monsieur Maxime BONNEFOUS**, chef de bureau pour l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de la dépense et aux recettes non fiscales dans CHORUS.

Dans le cadre de l'application Chorus et des actes y afférent les chefs de section du bureau DBCG-AF ont délégation de signature pour valider dans l'application l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de la dépense et aux recettes non fiscales et pour tous les documents de transmission à la Direction régionale des finances publiques, ce pour l'ensemble des services académiques.

- Les chefs de sections sont :
 Madame Lilia MOUSSAOUI.
- Monsieur Jean-Claude DUMONT,
- Monsieur Riko APPADOO,
- Madame Sophie LAPASSE.

ARTICLE 6

Madame Myriam TENANI, chef de la Cellule Coordination Paye pour tous les actes relatifs à la coordination académique de la paye :

- * les actes relatifs au relèvement de la déchéance biennale,
- * les décisions relatives à la prescription quadriennale des créances sur l'Etat (en dessous de 7 622,45 €),
- * les pièces justificatives des dépenses.



ARTICLE 7

Monsieur Hervé MIRABAIL, Directeur des Systèmes d'Information (DSI), à l'effet de signer :

10/12

- * les commandes sur les crédits délégués au titre des dépenses informatiques et sur l'enveloppe de crédits de dépenses de fonctionnement du Rectorat attribuée à la DSI,
- * les engagements de crédits,
- * la certification et la prise en charge de factures.

ARTICLE 8

ARTICLE 8.1 (Service Académique des Constructions Immobilières)

Madame Virginie CELLIER, Directrice du SACIM, à l'effet de signer :

- Comptabilité : les fiches de liaison des pièces comptables du SACIM à la plateforme CHORUS concernant les engagements et les dépenses imputables sur les crédits des programmes 0150, 0214 et 0231 des ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que les actes relatifs aux programmes 723 et 724.
- CHORUS formulaires : l'ensemble des actes de validation des demandes d'achat et des constations de service fait.
- Commande publique : les actes relatifs à la préparation, la passation et l'exécution des commandes publiques, à l'exception des marchés supérieurs à 90 000 € HT et des décisions de réception des travaux pour ces marchés supérieurs à 90 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Virginie CELLIER, la délégation de signature est donnée à Monsieur Thierry LIAIGRE et Monsieur Marcel DEUTCHA pour toutes les opérations reprises ci-avant.

- Madame Virginie CELLIER est également habilitée à représenter la rectrice dans l'exercice des fonctions de « pouvoir adjudicateur » (= décisions relatives à la passation de marchés : consultation des entreprises, classement des offres...), exception faite du choix de l'attributaire d'un marché supérieur ou égal à 90 000 € HT et de sa signature.
- Délégation de signature est donnée à effet de signer la certification de service fait à Monsieur Thierry LIAIGRE, Monsieur Marcel DEUTCHA, Madame Corinne LABERDESQUE, Madame Pascale CORBEL et Monsieur Alexandre RIGOT.

ARTICLE 8.2 (Service de Gestion et d'Exploitation du campus de Rangueil)

Délégation de signature est donnée à :

Madame Virginie CELLIER, Directrice du SGE, à l'effet de signer :

- Comptabilité : les mandats de paiement, les moyens de règlement, les ordres de recette, les pièces justificatives des dépenses, les documents comptables intéressant la gestion financière du SGE, et d'engager, de constater, de liquider et d'ordonnancer les dépenses imputables sur le budget de la Chancellerie.
- Commande publique:
- les actes relatifs à la préparation, la passation et l'exécution des commandes publiques, à l'exception des marchés ou bons de commande supérieurs à 90 000 € HT et des décisions de réception des travaux pour ces marchés ou bons de commande supérieurs à 90 000 € HT
- Les engagements juridiques inférieurs à 90 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Virginie CELLIER, la délégation de signature est donnée à Monsieur François DOLVECK pour toutes les opérations reprises ci-avant.



- Madame **Virginie CELLIER** est également habilitée à représenter la rectrice dans l'exercice des fonctions de « pouvoir adjudicateur » (= décisions relatives à la passation de marchés : consultation des entreprises, classement des offres...), exception faite du choix de l'attributaire d'un marché supérieur ou égal à 90 000 € HT et de sa signature.
- Délégation de signature est donnée à effet de signer les engagements juridiques à Monsieur François DOLVECK jusqu'à 20 000 € HT (en son absence, à Monsieur Luiz CHADA).
- Délégation de signature est donnée à effet de signer la constatation de service fait : à Monsieur François DOLVECK, Monsieur Luiz CHADA, Madame Virginie MARTINEZ, Madame Elodie BOBO.
- Délégation de signature est donnée à effet de signer la constatation du service fait : à Monsieur François DOLVECK, Monsieur Olivier SAURA, Monsieur Hervé CROS, Monsieur Eric CAZOTTES, Monsieur Guy BASTIE, Madame Corinne CARCENAC, Monsieur Christian MONTURET, Madame Annick KONIECZNY.

Il est rappelé que l'agent qui signe la constatation de service fait doit être différent de celui qui a signé la commande.

Délégation de signature est donnée à **Monsieur François DOLVECK** pour faire usage du certificat de signature électronique ChamberSignn°FRDEA2CHANC130476 exclusivement dans le cadre de la déclaration et la gestion des réseaux du SGE sur les sites internet dédiés à cet effet.

Délégation de signature est donnée pour le même objet à Monsieur Olivier SAURA et Madame Corinne CARCENAC.

ARTICLE 9

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Bruno IRIART, Directeur de l'Action Educative et de la Performance scolaire** (DAEPS), à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant de la DAEPS.

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Laurent GINESTET, Directeur de la Logistique Générale** (DLG), à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant de la DLG.

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Hervé MIRABAIL**, **Directeur des Systèmes d'Informations** (DSI), à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant de la DSI.

Délégation de signature est donnée à Madame Christine PELATAN, Directrice des Examens et Concours (DEC) et Monsieur Philippe RAMON, chef de bureau DEC1, à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant de la DEC.

Délégation de signature est donnée à Madame Aurélie JEAN-JOSEPH, chef du pôle personnels du service administratif médical, infirmier et social (SAMIS), à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant du SAMIS (y/c FIPHFP).



Délégation de signature est donnée à Madame Nathalie POUGES, chef du bureau en charge de la gestion administrative et financière à la Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN) à l'effet de valider les demandes d'achats et de subventions ainsi que les constatations de services faits dans CHORUS formulaires pour les actes relevant de la DAFPEN.

ARTICLE 10

Délégation de signature est donnée à **Madame Fabienne TAJAN, Directrice des personnels enseignants** (DPE) pour tous les actes liés à l'engagement de la paye sans ordonnancement préalable des personnels du premier degré (BOP 140) de la Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame TAJAN, la délégation de signature qui lui est confiée sera également exercée par **Madame Frédérique RUFAS**.

III. DELEGATION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 11

Pour les personnels affectés dans leurs établissements, délégation de signature est donnée aux chefs d'établissement public locaux d'enseignement de l'académie de Toulouse pour les actes de gestion ayant trait :

1° aux congés de maladie prévus au premier alinéa du 2° de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, aux congés de même nature prévus à l'article 24 du décret du 7 octobre 1994 susmentionné et à l'article 12 du décret du 17 janvier 1986 susmentionné :

2° aux congés pour maternité ou pour adoption et au congé de paternité prévus au 5° de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, à l'article 22 du décret du 7 octobre 1994 susmentionné et à l'article 15 du décret du 17 janvier 1986 susmentionné.

La liste des noms des chefs d'établissement est versée en annexe.

ARTICLE 12

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures au présent arrêté.

Le Secrétaire Général d'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 12/10/201

CODETAB	DENOPR	DENOMCP	COMMUNE	CHEF D'ETABLISSEMENT
0090001C	COLLEGE	MARIO BEULAYGUE	AX-LES-THERMES	HURT YANN
0090002D	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQU	GABRIEL FAURE	FOIX	MILONE PIERRE-MARIE
0090003E	LYCEE PROFESSIONNEL	JEAN DURROUX	FERRIERES-SUR-ARIEGE	BOURSIN ARNAUD
0090006H	LP LYCEE DES METIERS	JOSEPH MARIE JACQUARD	LAVELANET	PASQUET BRUNO
0090007J	COLLEGE	VICTOR HUGO	LAVELANET	JORGE ERNEST
0090009L	COLLEGE	FRANÇOIS VERDIER	LEZAT-SUR-LEZE	
0090010M	COLLEGE	ANDRE SAINT-PAUL	LE MAS-D'AZIL	BOUVIALA ERIC
0090012P	COLLEGE	GASTON FÉBUS		DESILLES LOIC JANNICK
	LYCEE POLYVALENT	GASTON FEBUS	MAZERES	RUMEAU MARTINE
	LYCEE POLYVALENT	DVDENE	MIREPOIX	BUISAN JOSEPH
0090015T	LYCEE POLYVALENT	PYRENE	PAMIERS	LABARBE FREDERIC
		PYRENE	PAMIERS	LABARBE FREDERIC
	LYCEE GENERAL	DU COUSERANS	SAINT-GIRONS	PONT JOCELYNE
	LP LYCEE DES METIERS	ARISTIDE BERGES	SAINT-GIRONS	CANETOS FRANCOISE
	LP LYCEE DES METIERS	FRANCOIS CAMEL	SAINT-GIRONS	PENDARIES ADELITA
	COLLEGE	DU GIRBET	SAVERDUN	GERME JEAN-CLAUDE
	LP LYCEE DES METIERS	DR PHILIPPE TISSIE	SAVERDUN	BELHASSEN LOUTFI
0090025D	COLLEGE	JULES PALMADE	SEIX	MONTLAUR FRANÇOIS
0090055L	COLLEGE	PIERRE BAYLE	PAMIERS	ORTET CATHERINE
0090056M	COLLEGE	JOSEPH-PAUL RAMBAUD	PAMIERS	SEGUIER CORINNE
0090478W	COLLEGE	LAKANAL	FOIX	SCIAU FABRICE
	SEGPA	CLG MIREPOIX	MIREPOIX	
	ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE	GUY VILLEROUX		BUISAN JOSEPH
	COLLEGE	LOUIS PASTEUR	PAMIERS	HANCTIN LIONEL
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		LAVELANET	CACHART BRIGITTE
0090543S	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LPO BYRENE	PAMIERS	LABARBE FREDERIC
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		PAMIERS	LABARBE FREDERIC
	COLLEGE	SABARTHES-MONTCALM	TARASCON-SUR-ARIEGE	DE SMIDT SONIA NATHALIE
	COLLEGE		MIREPOIX	BUISAN JOSEPH
	COLLEGE		SAINT-GIRONS	PONT JOCELYNE
	SEGPA	CLG SAINT-GIRONS	SAINT-GIRONS	PONT JOCELYNE
0090688Z	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP JEAN DURROUX	FERRIERES-SUR-ARIEGE	BOURSIN ARNAUD
0090691C	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	<u> </u>	MIREPOIX	BUISAN JOSEPH
0090694F	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP JOSEPH MARIE JACOLIARD	LAVELANET	PASQUET BRUNO
	COLLEGE	VOLTAIRE	CAPDENAC-GARE	
	COLLEGE	JEAN JAURES		PAROBECK CATHERINE
	LYCEE POLYVALENT		CRANSAC	SAUVAGE JEAN MARC
		LA DECOUVERTE	DECAZEVILLE	TRIMBUR FRANCIS
	COLLEGE		MARCILLAC-VALLON	DE ZERBI ANTOINE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		MILLAU	PIPIEN PIERRE
	LYCEE PROFESSIONNEL	JEAN VIGO	MILLAU	PIPIEN PIERRE
	COLLEGE	DU CARLADEZ	MUR-DE-BARREZ	MALGOUYRES FRANCOIS
0120017D	COLLEGE	JEAN BOUDOU	NAUCELLE	TERRACOL JEAN-PHILIPPE
0120018E	COLLEGE	JEAN AMANS	PONT-DE-SALARS	SOULIE CAROLINE
120019F	COLLEGE	CELESTIN SOUREZES	REQUISTA	PRATS ANNE
120020G	COLLEGE	LUCIE AUBRAC	RIEUPEYROUX	COMBET-NIBOUREL ARNAUD
	COLLEGE	GEORGES ROUQUIER	RIGNAC	
	LYCEE GENERAL	FERDINAND FOCH	RODEZ	LISSORGUES JOELLE HUGUET
		ALEXIS MONTEIL		MANAC'H YVON
	LPO LYCEE DES METIERS		RODEZ	CHAMBON DIDIER
		JEAN JAURES	SAINT-AFFRIQUE	CONTE-DULONG SANDRA
120028R		DENYS PUECH	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'A	MASTROPIERI MICHEL
120029S		JEAN D'ALEMBERT	SEVERAC D'AVEYRON	BELAT NICOLE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	RAYMOND SAVIGNAC	VILLEFRANCHE-DE-ROUERO	CROUX FREDERIQUE NADI
	COLLEGE	ALBERT CAMUS	BARAQUEVILLE	BOUTHIER JACQUES
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LA DECOUVERTE	DECAZEVILLE	TRIMBUR FRANCIS
120037A		ALEXIS MONTEIL	RODEZ	CHAMBON DIDIER
120038B		FERDINAND FOCH		MANAC'H YVON
		DU BATIMENT	AUBIN	VIARGUES JEAN-LUC
		JOSEPH FABRE	RODEZ	
		P RAMADIER PLUS ANNEXE FIRM		LAURAS CHRISTOPHE
		MARCEL AYMARD		SAUVAGE JEAN MARC
				DELAGE MARINI JEAN PIERRE
				DELAGE MARINI JEAN PIERRE
120878P	COLLEGE	MARCEL AYMARD	MILLAU	
120878P 121133S	COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN	RODEZ	ARROUZE CHRISTINE
120878P 121133S 121134T	COLLEGE COLLEGE SEGPA	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN	RODEZ RODEZ	
120878P 121133S 121134T 121150K	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERO ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERO	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERO ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERO	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121273U 121273	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILL/ LES QUATRE SAISONS	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121273U 121295T 121295T 121295T 121295T 121130S 121295T 121295T 121295T 121130S 121295T 121295T 1212130S 121295T 1212130S 121295T 1212130S 121295T 1212130S 12121295T 1212130S	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILL/ LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE	RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121176N 12117213D 121273U 121295T 121297V 121297V 121297V 121297V 121297V 121297V 121133S 121297V 121297V 121297V 121133S 121297V 121133S 121297V 121133S 121297V 121133S 12113S 12113	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILL/ LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES	RODEZ RODEZ POCAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 1212123D 121273U 121295T 121297V 121330F 121330F 121330F 1213330F 12113330F 12113335F 1211335F 121135F 121135F	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE MILLAU	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 12121213D 121273U 121295T 121297V 121330F 1213	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILL/ LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 12121213D 121273U 1212795T 121230F 121330F 121330F 121330F 121330F 121333N 12133N 1213N 1213N 1213N 1213N 1213N 1213N 1213N 1213N 1213N	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121295T 121297V 121330F 121330F 121330F 121383N 121454R 1	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUER(ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUER(VILLEFRANCHE-DE-ROUER(ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121273U 121295T 121230F 121330F 121330F 121330F 121383N 121454R 121488C 121488C 121133SF 121488C 121488C 121488C 121133SF 121488C 121488C 121133SF 121454R 121488C 121488C 121133SF 121454R 12145	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE AUBIN	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA VIARGUES JEAN LUC
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121176N 1211213D 12121273U 1212295T 121230F 121330F 121330F 121330F 121383N 121454R 121488C 121488C 121133SF 121454R 12	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT COLLÈGE JEAN JAURÈS	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE AUBIN SAINT-AFFRIQUE	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA VIARGUES JEAN LUC CONTE-DULONG SANDRA
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121273U 121295T 121230F 121330F 121330F 121383N 121454R 121488C 310001H 1211330F 121330F 12133	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO SEGPA COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT COLLÈGE JEAN JAURÈS ARMAND LATOUR	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE AUBIN SAINT-AFFRIQUE ASPET	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA VIARGUES JEAN LUC CONTE-DULONG SANDRA CABALE MICHELE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121178R 121213D 121273U 121273U 121230F 121330F 121330F 121330F 121330F 121383N 121454R 121488C 310001H 310003K 1310003K 13110003K	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO SEGPA COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILLA LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT COLLÈGE JEAN JAURÈS ARMAND LATOUR EMILE-PAUL VAYSSIE	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE MILLAU SAINT-AFFRIQUE AUBIN SAINT-AFFRIQUE ASPET AURIGNAC	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA VIARGUES JEAN LUC CONTE-DULONG SANDRA CABALE MICHELE GARCIA DOMINIQUE
120878P 121133S 121134T 121150K 121157T 121176N 121176N 121173D 121273U 121295T 121297V 121330F 121330F 121330F 1213488C 121454R 121454R 121454R 121454R 1310003K 1310005M 1310005M 1310005M 131133S 1310005M 1310005M 1310005M 1310005M 131133S 1310005M 1310005M 1310005M 1310005M 131133S 1310005M 1310005M 131133C 1	COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA LYCEE PROFESSIONNEL COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG JEAN MOULIN CLG PAUL RAMADIER RAYMOND SAVIGNAC LOUIS DENAYROUZE CARCO PLUS ANNEXE LA FOUILL/ LES QUATRE SAISONS DE LA VIADENE JEAN JAURES CLG MARCEL AYMARD CLG MARCEL AYMARD LPO JEAN JAURES LP LYC METIER DU BATIMENT COLLÈGE JEAN JAURÈS ARMAND LATOUR EMILE-PAUL VAYSSIE JEAN MONNET	RODEZ RODEZ RODEZ DECAZEVILLE VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ESPALION VILLEFRANCHE-DE-ROUERG VILLEFRANCHE-DE-ROUERG ONET-LE-CHATEAU SAINT-AMANS-DES-COTS SAINT-AFFRIQUE MILLAU MILLAU SAINT-AFFRIQUE AUBIN SAINT-AFFRIQUE ASPET AURIGNAC BAGNERES-DE-LUCHON	ARROUZE CHRISTINE ARROUZE CHRISTINE SAUVAGE JEAN-MARC CROUX FREDERIQUE MASTROPIERI MICHEL COLIN PATRICIA TACHE JEAN-NOEL PEREZ JEAN-PIERRE FIZ VIRGINIE CONTE-DULONG SANDRA DELAGE MARINI JEAN PIERRE DELAGE MARINI JEAN PIERRE CONTE-DULONG SANDRA VIARGUES JEAN LUC CONTE-DULONG SANDRA CABALE MICHELE

0310007P	COLLEGE	CHARLES SURAN	BOULOGNE-SUR-GESSE	ROUX ANNE LISE
	COLLEGE	JOSEPH REY	CADOURS	COLMAGRO GILLES
0310012V	COLLEGE	DU PLANTAUREL	CAZERES	VIGNAUX M LAURE
0310015Y	COLLEGE	PIERRE ET MARIE CURIE	LE FOUSSERET	LEMERY JACQUES
0310017A	LPO LYCEE DES METIERS	PAUL MATHOU	GOURDAN-POLIGNAN	PAHIN FRANCOIS
0310019C	COLLEGE	LEON CAZENEUVE	L'ISLE-EN-DODON	FERRY FRANCOIS
1	COLLEGE		MONTASTRUC-LA-CONSEILI	
	COLLEGE	STELLA BLANDY	MONTESQUIEU-VOLVESTRE	
			MONTREJEAU	DAUJAM ROMAIN
	LYCEE POLYVALENT	PIERRE D'ARAGON	MURET	AMEZIANE HERVE
	LYCEE POLYVALENT	PIERRE D'ARAGON	MURET	AMEZIANE HERVE
	COLLEGE	BETANCE VINCENT AURIOL	MURET REVEL	MASSOVE PATRICK
<u> </u>	LGT LYCEE DES METIERS COLLEGE	ROBERT ROGER	RIEUMES	DE BARROS FABRICE DAUDE ANNABELLE
		FRANCOIS CAZES	SAINT-BEAT	FOUGERE STEPHANIE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		SAINT-GAUDENS	SURRE MICHEL GEORGES
		ELISABETH ET NORBERT CASTER		GALOIS PATRICIA
	COLLEGE	DES 3 VALLEES	SALIES-DU-SALAT	MOUCHET PHILIPPE
0310036W	LYCEE GENERAL	PIERRE DE FERMAT	TOULOUSE	BECKRICH FRANCOIS
0310036W	LYCEE GENERAL	PIERRE DE FERMAT	TOULOUSE	BECKRICH FRANCOIS
0310037X	COLLEGE	CLEMENCE ISAURE	TOULOUSE	MOUCHOTTE FABRICE
0310038Y		BELLEVUE	TOULOUSE	LAURENS PIERRE
		BELLEVUE	TOULOUSE	LAURENS PIERRE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		TOULOUSE	CROS FREDERIC
		RAYMOND NAVES	TOULOUSE	HOULIE DOMINIQUE
	LYCEE POLYVALENT	RAYMOND NAVES	TOULOUSE	HOULIE DOMINIQUE
	LYCEE GENERAL	SAINT-SERNIN	TOULOUSE	POINTET MICHELE
	LYCEE GENERAL	SAINT-SERNIN	TOULOUSE	POINTET MICHELE
	LYCEE POLYVALENT	DEODAT DE SEVERAC	TOULOUSE	SOULIER JEAN-YVES SOULIER JEAN-YVES
	LYCEE POLYVALENT COLLEGE	DEODAT DE SEVERAC FRANCOIS MITTERRAND	TOULOUSE CARAMAN	HASSISSENE DOMINIQUE
		HOTELLERIE ET TOURISME	TOULOUSE	QUISSAC YVES
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		TOULOUSE	DEMERSSEMAN DENIS
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		TOULOUSE	DEMERSSEMAN DENIS
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		BLAGNAC	DONNADIEU PIERRE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		BLAGNAC	DONNADIEU PIERRE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		TOULOUSE	BECKER JEAN-LOUIS
	LYCEE PROFESSIONNEL	GUYNEMER	TOULOUSE	FRUCHAUX DOMINIQUE
		ROLAND GARROS	TOULOUSE	JULE SEBASTIEN
0310053P	LP LYCEE DES METIERS	URBAIN VITRY	TOULOUSE	LAIGROZ DOMINIQUE
0310054R	LYCEE PROFESSIONNEL	RENEE BONNET	TOULOUSE	FLORENTIN NATHALIE
0310055S	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LPO M.LOUISE DISSARD FRANCOI	TOURNEFEUILLE	ARRESTIER NICOLE
	LP LYCEE DES METIERS	GABRIEL PERI	TOULOUSE	MIMIAGUE CHRISTINE
	LP LYCEE DES METIERS	HELENE BOUCHER	TOULOUSE	BENAZET MURIEL
	COLLEGE	DIDIER DAURAT	SAINT-GAUDENS	CELMA-BERNUZ ANA MARIA
	COLLEGE	ANTONIN PERBOSC	AUTERIVE	LORIN FREDERIC
	COLLEGE	JEAN-PIERRE VERNANT	TOULOUSE	FIGUIER GERARD
	COLLEGE	GEORGE SAND	TOULOUSE	DECOOL MICHAEL
03100880	LP LYCEE DES METIERS	DALII MATUOU		DE BARROS FABRICE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		GOURDAN-POLIGNAN TOULOUSE	PAHIN FRANCOIS
<u> </u>	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		TOULOUSE	SOULIER JEAN-YVES SOULIER JEAN-YVES
	LYCEE PROFESSIONNEL	STEPHANE HESSEL	TOULOUSE	PERIES DANIEL
L	COLLEGE	BELLEVUE	TOULOUSE	DE ONA MARIE-THERESE
	COLLEGE	MARCELIN BERTHELOT	TOULOUSE	CHEVALIER JEAN
	LP LYCEE DES METIERS	EUGENE MONTEL	COLOMIERS	GIRARD NICOLE
		MONTESQUIEU	CUGNAUX	BELARBI YOUNES
		GEORGES CHAUMETON	L'UNION	ZABUKOVEC ANNIE
	COLLEGE		IL ONION	
	COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT	TOULOUSE	HENRY OLIVIER
0311111P 0311112R	1			HENRY OLIVIER RESTIER GILBERT
0311111P 0311112R 0311231V	COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E	COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311237B 0311240E 0311248N	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311237B 0311238C 0311240E 0311248N 0311263E	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E 0311240E 0311248N 0311263E 0311264F	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E 0311248N 0311263E 0311264F 0311265G	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E 0311248N 0311263E 0311264F 0311265G 0311266H	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311248N 0311248N 0311263E 0311264F 0311265G 0311266H 0311316M	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311248N 0311248N 0311264F 0311264F 0311266H 0311316M 0311319R	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E 0311240E 0311263E 0311264F 0311266H 0311316M 0311319R 0311320S	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN CLG LOUISA PAULIN	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET MURET MURET	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE FERRE VERONIQUE
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311236A 0311236A 0311237B 0311238C 0311240E 0311248N 0311263E 0311264F 0311266H 0311316M 0311316M 0311319R 0311320S 0311321T	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN CLG LOUISA PAULIN RAYMOND BADIOU	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET MURET MURET TOULOUSE MURET TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE FERRE VERONIQUE JUNCA THIERRY
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311237B 0311240E 0311240E 0311263E 0311264F 0311266H 0311316M 0311319R 0311320S 0311321T 0311320U	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN CLG LOUISA PAULIN RAYMOND BADIOU CLG RAYMOND BADIOU	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET MURET MURET TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE FERRE VERONIQUE JUNCA THIERRY
0311111P 0311112R 03111231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311237B 0311240E 0311240E 0311248N 0311263E 0311264F 0311266H 0311316M 0311319R 0311320S 0311321T 0311322U 0311323V	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN CLG LOUISA PAULIN RAYMOND BADIOU CLG RAYMOND BADIOU RIVE GAUCHE	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET MURET TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE FERRE VERONIQUE JUNCA THIERRY DECAESTECKER FABIENNE
0311111P 0311112R 0311231V 0311232W 0311235Z 0311236A 0311237B 0311237B 0311240E 0311240E 0311263E 0311264F 0311266H 0311316M 0311319R 0311320S 0311321T 0311322U 0311323V	COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA	HUBERTINE AUCLERT HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC MAURICE BECANNE CLAUDE NOUGARO BELLEFONTAINE PIERRE DE FERMAT HENRI GUILLAUMET JEAN JAURES CLG BELLEFONTAINE DU BOIS DE LA BARTHE JOLIMONT ROSA PARKS JEAN JAURES CLG ROSA PARKS LOUISA PAULIN CLG LOUISA PAULIN RAYMOND BADIOU CLG RAYMOND BADIOU	TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE BLAGNAC COLOMIERS MURET TOULOUSE PIBRAC TOULOUSE TOULOUSE TOULOUSE CASTANET-TOLOSAN TOULOUSE MURET MURET MURET TOULOUSE TOULOUSE	RESTIER GILBERT MALAVELLE CHRISTOPHE DUFOUR KATY MARIE FERRY-VANNIERE ISABELLE MACIA-FRILLEY JACQUELINE ETIENNE ANNE CAMPS MARTINE JEZIORO JEAN-MARC FERRY-VANNIERE ISABELLE TORTORICI KARINE JULIE LAPEYRE FLORENCE GOUGEAUD ERIC CARPENTIER MARIE PAULE GOUGEAUD ERIC FERRE VERONIQUE FERRE VERONIQUE JUNCA THIERRY

102442261/	ICEODA	OLO VOLTAIDE	Icol ottless	V 5000 15
1	SEGPA	CLG VOLTAIRE	COLOMIERS	LECCIA JEAN MARIE
0311327Z	COLLEGE	ALPHONSE DE LAMARTINE	TOULOUSE	BOS SYLVIE
0311328A	COLLEGE	LES CHALETS	TOULOUSE	EL FASSI MONIQUE
0311329B	SEGPA	CLG GEORGES CHAUMETON	L'UNION	ZABUKOVEC ANNIE
0311330C	COLLEGE	JEAN ROSTAND	BALMA	YRON FABIENNE
0311331D	SEGPA	CLG JEAN ROSTAND	BALMA	YRON FABIENNE
	COLLEGE	ANATOLE FRANCE	TOULOUSE	GALINET MARIE-ANNE
0311333F			1	
	COLLEGE	JEAN MOULIN	TOULOUSE	SALAMERO CLAUDE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		BAGNERES-DE-LUCHON	RIGAUD LAURENT
	COLLEGE	JEAN GAY	VERFEIL	MIROUX EVELYNE
0311338L	COLLEGE	EMILE ZOLA	TOULOUSE	MAUTRAY CATHERINE
0311573S	COLLEGE	JEAN-PAUL LAURENS	AYGUESVIVES	SOUSA ANDRES
0311579Y	SEGPA	CLG CLEMENCE ISAURE	TOULOUSE	MOUCHOTTE FABRICE
	COLLEGE	ANDRE ABBAL	CARBONNE	HERAL BRIGITTE
		JEAN MERMOZ		I
	COLLEGE		BLAGNAC	CREPET JEAN
	COLLEGE	DES PONTS-JUMEAUX	TOULOUSE	RABIOT BENOIT OLIVIER
	COLLEGE	MARENGO	TOULOUSE	AMIGUES VIRGINIE MARIE
0311585E	SEGPA	CLG TOULOUSE-LAUTREC	TOULOUSE	RESTIER GILBERT
0311586F	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	TOULOUSE-LAUTREC	TOULOUSE	MOUDEN LAURE
0311630D	COLLEGE	STENDHAL	TOULOUSE	AURIOL CATHERINE-MARIE
	COLLEGE	MICHELET	TOULOUSE	VIGOUROUX BERNARD LOUIS M
0311632F	COLLEGE	LES VIOLETTES	AUCAMVILLE	
				ROQUES PASCAL
	COLLEGE	ANDRE MALRAUX		DAMERVAL CORINNE
\$	COLLEGE	JULES FERRY	VILLEFRANCHE-DE-LAURAC	I
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		TOULOUSE	LAURENS PIERRE
0311635J	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LPO BELLEVUE	TOULOUSE	LAURENS PIERRE
0311686P	COLLEGE	JULES VALLES	PORTET-SUR-GARONNE	HAMON XAVIER
	COLLEGE	LEON BLUM	COLOMIERS	ZAPATA-ARRICAU MARTINE
	COLLEGE	PIERRE LABITRIE	TOURNEFEUILLE	PETIOT JEAN-PAUL
		CLG ANDRE MALRAUX		
	SEGPA			DAMERVAL CORINNE
	COLLEGE	NICOLAS VAUQUELIN	TOULOUSE	PINTEAU FABRICE MATHIEU
0311719A	SEGPA	CLG LAMARTINE	TOULOUSE	BOS SYLVIE
0311720B	COLLEGE	JACQUES MAURE	CASTELGINEST	CATALO ANNE
0311721C	COLLEGE	ALAIN SAVARY	FRONTON	DUBREUIL ISABELLE
0311722D	COLLEGE	ROMAIN ROLLAND	SAINT-JEAN	PALPACUER DANIEL
	COLLEGE	GRAND SELVE	GRENADE	LAGUILLE GERARD
	SEGPA	CLG DIDIER DAURAT	SAINT-GAUDENS	L
				CELMA-BERNUZ ANA-MARIA
	COLLEGE	LEO FERRE	SAINT-LYS	VOIGNIER MADELEINE
	COLLEGE	VINCENT AURIOL	REVEL	DE BARROS FABRICE
0311847P	SEGPA	CLG ANTONIN PERBOSC	AUTERIVE	LORIN FREDERIC
0311848R	SEGPA	CLG ANDRE ABBAL	CARBONNE	HERAL BRIGITTE
0311849S	SEGPA	CLG ALBERT CAMUS	VILLEMUR-SUR-TARN	MOYAT ALAIN
0311850T	COLLEGE	JACQUES PREVERT	SAINT-ORENS-DE-GAMEVIL	
	COLLEGE	LECLERC	SAINT-GAUDENS	FOUGERE HUGUES
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		Market Control of the	
	\$		TOULOUSE	PERIES DANIEL
	COLLEGE	PABLO PICASSO	FROUZINS	BOURGEOT MATHILDE
0311996B	SEGPA	CLG JEAN MOULIN	TOULOUSE	SALAMERO CLAUDE
	COLLEGE	JULES VERNE	PLAISANCE-DU-TOUCH	BOISSET JEAN MARC
0312092F	COLLEGE	INTERNATIONAL VICTOR HUGO	COLOMIERS	DEVILARD DIDIER
0312093G	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	INTERNATIONAL VICTOR HUGO	COLOMIERS	DEVILARD DIDIER
0312093G	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	INTERNATIONAL VICTOR HUGO	COLOMIERS	DEVILARD DIDIER
	SEGPA	CLG GRAND SELVE	GRENADE	LAGUILLE GERARD
	COLLEGE	CAMILLE CLAUDEL		
			LAUNAGUET	DEPOUILLY YVES
		RENE CASSIN	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILI	
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		MURET	GOUYEN YVES-BERNARD
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		MURET	GOUYEN YVES-BERNARD
0312220V	COLLEGE	DANIEL SORANO	PINS-JUSTARET	BIBES-PORCHER GHISLAINE
0312267W	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	DES ARENES	TOULOUSE	COSTE PATRICK
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		TOULOUSE	HOULIE DOMINIQUE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		TOULOUSE	HOULIE DOMINIQUE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL			QUISSAC YVES
			TOULOUSE	
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		SAINT-ORENS-DE-GAMEVILI	
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		SAINT-ORENS-DE-GAMEVILI	
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		CUGNAUX	MARCOS DAVID
0312307P	COLLEGE	LEONARD DE VINCI	TOURNEFEUILLE	DEGUINE SYLVIE
	COLLEGE	FORAIN FRANCOIS VERDIER	LEGUEVIN	VAZ FLOREAL
	COLLEGE	CANTELAUZE	FONSORBES	ROUTOU DOMINIQUE
	COLLEGE	FRANÇOIS MITTERRAND		
			FENOUILLET	PUJO JEAN-PIERRE
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO			BENAZET MURIEL
	COLLEGE	CLAUDE CORNAC	GRATENTOUR	BALDACCHINO THIERRY
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP LYC METIER DE L'AMEUBLEME	REVEL	DE BARROS FABRICE
0312609T	COLLEGE	LES ROUSSILLOUS	SAINT-PIERRE-DE-LAGES	VERNEZOUL CORINNE
		MARCEL DORET		MAURIN ELISABETH
				KERMOAL NICOLE
03126111/		JACAJUELINE AURUN	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
	COLLEGE	JACQUELINE AURIOL		IDIAG CENEVIEVE
0312612W	COLLEGE COLLEGE	GALILEE	LA SALVETAT-SAINT-GILLES	
0312612W 0312613X	COLLEGE COLLEGE SEGPA	GALILEE CLG GALILEE	LA SALVETAT-SAINT-GILLES LA SALVETAT-SAINT-GILLES	DIAS GENEVIEVE
0312612W 0312613X 0312686B	COLLEGE COLLEGE SEGPA LPO LYCEE DES METIERS	GALILEE	LA SALVETAT-SAINT-GILLES LA SALVETAT-SAINT-GILLES BLAGNAC	
0312612W 0312613X 0312686B	COLLEGE COLLEGE SEGPA	GALILEE CLG GALILEE	LA SALVETAT-SAINT-GILLES LA SALVETAT-SAINT-GILLES	DIAS GENEVIEVE
0312612W 0312613X 0312686B 0312686B	COLLEGE COLLEGE SEGPA LPO LYCEE DES METIERS LPO LYCEE DES METIERS	GALILEE CLG GALILEE SAINT-EXUPERY SAINT-EXUPERY	LA SALVETAT-SAINT-GILLES LA SALVETAT-SAINT-GILLES BLAGNAC BLAGNAC	DIAS GENEVIEVE DONNADIEU PIERRE DONNADIEU PIERRE
0312612W 0312613X 0312686B 0312686B 0312696M	COLLEGE COLLEGE SEGPA LPO LYCEE DES METIERS LPO LYCEE DES METIERS LYCEE GENERAL	GALILEE CLG GALILEE SAINT-EXUPERY	LA SALVETAT-SAINT-GILLES LA SALVETAT-SAINT-GILLES BLAGNAC	DIAS GENEVIEVE DONNADIEU PIERRE

0312698P	COLLEGE	PAUL CEZANNE	MONTRABE	BODIN DANIELLE
0312699R	COLLEGE	CONDORCET	NAILLOUX	GOURNAC FABRICE FRANCOI
0312700S	COLLEGE	JEAN DIEUZAIDE	PECHBONNIEU	TAMBUTE-CALAIS VANESSA
0312706Y	SEGPA	CLG STENDHAL	TOULOUSE	AURIOL CATHERINE-MARIE
0312729Y	COLLEGE	GERMAINE TILLION	AUSSONNE	DENIS VINCENT
0312732B	SEGPA	CLG FRANÇOIS MITTERRAND	CARAMAN	HASSISSENE DOMINIQUE
		IRENE JOLIOT-CURIE	FONTENILLES	BERNIER VERONIQUE
	LYCEE POLYVALENT	JEAN-PIERRE VERNANT	PINS-JUSTARET	LABAT J FRANCOIS
	LYCEE POLYVALENT	MARIE LOUISE DISSARD FRANCO	L	ARRESTIER NICOLE
	LYCEE GENERAL	CLÉMENCE ROYER	FONSORBES	IBOS HELENE
	LPO LYCEE DES METIERS	JOSEPH GALLIENI	TOULOUSE	BECKER JEAN-LOUIS
	COLLEGE	ELISABETH BADINTER	QUINT-FONSEGRIVES	VIGNAU MARIE-CLAUDE
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		TOULOUSE	MIMIAGUE CHRISTINE
	COLLEGE		BESSIERES	LENZINI FLORENCE
	LPO LYCEE DES METIERS	CHARLES DE GAULLE	MURET	GOUYEN YVES-BERNARD
	LPO LYCEE DES METIERS	CHARLES DE GAULLE	MURET	GOUYEN YVES-BERNARD
	COLLEGE	CHARLES DE GAULLE		I
	COLLEGE	PIERRE MENDES-FRANCE	SAINT-JORY LABARTHE-SUR-LEZE	GASC SEBASTIEN ETIENNE DOMINIQUE
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO			<u> </u>
			TOULOUSE	JULE SEBASTIEN
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		COLOMIERS	GIRARD NICOLE
	COLLEGE	NELSON MANDELA	NOE	ISAMBERT MARGUERITE
<u> </u>	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		TOULOUSE	LAIGROZ DOMINIQUE
		LEON BLUM	VILLEFRANCHE-DE-LAURAG	
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		PINS-JUSTARET	LABAT JEAN-FRANCOIS
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		VILLEFRANCHE-DE-LAURAG	l
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		TOULOUSE	FLORENTIN NATHALIE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		PIBRAC	ALARD-DOLQUES FRANCOISE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		MURET	AMEZIANE HERVE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		MURET	AMEZIANE HERVE
	COLLEGE	VERT	AIGNAN	HEURTIN OLIVIER
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		AUCH	BARREAU JOSE
0320006H	COLLEGE	MATHALIN	AUCH	DAURES J CLAUDE
0320008K	COLLEGE	DU LAC DE L'UBY	CAZAUBON	WARNIER PATRICK
0320009L	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	BOSSUET	CONDOM	MAGNIER VERONIQUE
0320010M	COLLEGE	SAINT-EXUPERY	CONDOM	SIMONOT ANNETTE
0320011N	COLLEGE	JEAN ROSTAND	EAUZE	ROGE-OUAHNICH ANNE
	COLLEGE	HUBERT REEVES	FLEURANCE	CECCATO DANIELLE
	COLLEGE	EDOUARD LARTET	GIMONT	BEFFY VALERIE
	COLLEGE	LOUISE MICHEL	L'ISLE-JOURDAIN	RIFFAULT CHRISTOPHE
1	LYCEE POLYVALENT	MARECHAL LANNES	LECTOURE	MARTIN OLIVIER
	COLLEGE	MARECHAL LANNES	LECTOURE	MARTIN OLIVIER
	COLLEGE	WALCOTAL DIVINE	MARCIAC	NURISSO BRUNO
	COLLEGE	DU FEZENSAGUET	MAUVEZIN	SERRECOURT MARIE-HELENE
	l			
102200220	II VOEE DOLVAM ENT			DENIADO EDIO
	LYCEE POLYVALENT	ALAIN-FOURNIER	MIRANDE	BENARD ERIC
0320025D	LPO LYCEE DES METIERS	D'ARTAGNAN	NOGARO	DRUSSEL JEAN LUC
0320025D 0320026E	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN	NOGARO NOGARO	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC
0320025D 0320026E 0320027F	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN	NOGARO NOGARO NOGARO	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G 0320536J	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G 0320536J 0320562M	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G 0320562M 0320563N	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G 0320536J 0320562M 0320563N 0320564P	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320040V 0320067Z 0320068A 0320536J 0320562M 0320563N 0320564P 0320565R	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG VASCONIE CLG VASCONIE CLG VASCONIE CLG VASCONIE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BERJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320536J 0320563M 0320563N 0320564P 0320565R 0320608M	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BERJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 032074G 0320536J 0320562M 0320564P 0320565R 0320565R 0320608M 0320676L	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563BJ 0320562M 0320563N 0320564P 0320565R 0320608M 0320676L 0320689A	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA SEGPA SEGPA SEGPA SEGPA	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 032074G 0320562M 0320562M 0320563N 0320565R 0320608M 0320676L 0320689A 0320690B	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH ELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN L'ISLE-JOURDAIN AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN MOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563M 0320562M 0320563N 0320565R 0320608M 0320676L 0320689A 0320690B 0320716E	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH ELAN AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 032068A 0320562M 0320563N 0320564P 0320565R 0320608M 0320676L 0320689A 0320716E 0320738D	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO CLEMENT ADER	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH MIELAN	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320074G 0320563M 0320562M 0320565R 032068A 0320565R 0320608M 0320676L 0320689A 0320716E 0320738D 0460001B	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 032068A 0320536J 0320562M 0320563N 0320565R 0320565R 0320608M 0320676L 0320690B 0320716E 0320738D 0460001B	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320536J 0320563N 0320563N 0320563R 0320563R 0320565R 032068A 0320563N 0320563R 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320563N 0320689A 0320689A 0320690B 0320716E 0320738D 0460001B 0460006G 0460007H	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE
0320025D 0320026E 0320027F 0320029H 0320030J 0320031K 0320033M 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320536J 0320562M 0320563N 0320564P 0320565R 032068A 0320564P 0320565R 032068BA 0320564P 0320565R 032068BA 0320564P 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068BA 032068B	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-5	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563D 0320563M 0320562M 0320565R 032068A 0320716E 0320738D 0460001B 0460006G 0460007H 0460008J	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLI	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-S	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563B 0320562M 0320562M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320563N 0320564P 0320565R 0320608M 0320716E 0320738D 0460001B 0460006G 0460007H 0460008J 0460010L	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLI	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-5	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563B 0320562M 0320565R 0320668M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320716E 0320738D 0460001B 0460006G 0460007H 0460008J 0460012N 0460013P	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLIC LPO LEO FERRE LEO FERRE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-S FIGEAC GOURDON	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320563B 0320562M 0320562M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320716E 0320738D 046001B 0460006G 0460007H 0460008J 0460012N 0460013P	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LP OALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLI LPO LEO FERRE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN LUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN CH MIELAN C	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE GASNAULT PIERRE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320565R 0320565R 0320565R 0320665R 0320665R 0320665R 0320608M 0320716E 0320738D 046001B 0460006G 0460007H 0460008J 0460010L 0460013P 0460015S	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL LYCEE POLYVALENT	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLIC LPO LEO FERRE LEO FERRE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH AUCH MIELAN NOGARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE MIRANDE LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-S FIGEAC GOURDON	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE GASNAULT PIERRE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 0320068A 0320565R 0320562M 0320565R 0320608M 0320565R 0320608M 0320716E 0320738D 046001B 0460008J 0460010L 0460012N 0460013P 0460015S 0460018V	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL LYCEE POLYVALENT COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LPO ALAIN-FOURNIER CLG MARECHAL LANNES LP CLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLIC LPO LEO FERRE LEO FERRE LEO FERRE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN LUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN CH MIELAN C	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE GASNAULT PIERRE GASNAULT PIERRE GASNAULT PIERRE
0320025D 0320026E 0320027F 0320028G 0320029H 0320030J 0320031K 0320035P 0320036R 0320040V 0320067Z 032068A 0320563B 0320565R 0320565R 032068A 0320565R 032068B 032074G 0320565R 032060B 032076E 032068B 032076C 032068B	LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE LP LYCEE DES METIERS COLLEGE COLLEGE COLLEGE LYCEE GENERAL LYCEE PROFESSIONNEL LYCEE PROFESSIONNEL LPO LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA COLLEGE SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SEGPA SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO COLLEGE COLLEGE LGT LYCEE DES METIERS SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL LYCEE POLYVALENT COLLEGE COLLEGE	D'ARTAGNAN LPO D'ARTAGNAN D'ARTAGNAN LOUIS PASTEUR VAL D'ADOUR CLEMENT ADER FRANCOIS DE BELLEFOREST GABRIEL SEAILLES DE L'ASTARAC JOSEPH SAVERNE PARDAILHAN LE GARROS LE GARROS VASCONIE CLG SALINIS SALINIS CARNOT CLG VASCONIE CLG D'ARTAGNAN BEAU REGARD CLG LOUISE MICHEL LPO MARECHAL LANNES LP OLEMENT ADER GEORGES POMPIDOU GAMBETTA CLEMENT MAROT EMILE VAYSSE LYCEE DES METIERS CHAMPOLLIE LPO LEO FERRE LEO FERRE JEAN MONNET LA CHATAIGNERAIE	NOGARO NOGARO NOGARO PLAISANCE RISCLE SAMATAN SAMATAN VIC-FEZENSAC MIRANDE L'ISLE-JOURDAIN AUCH AUCH MIELAN AUCH AUCH MIELAN AUCH MIELAN AUCH ELAN AUCH MIELAN AUCH MIELAN CH MIELAN AUCH MIELAN CH MIELAN MOSARO MASSEUBE L'ISLE-JOURDAIN LECTOURE SAMATAN CAJARC CAHORS CAHORS CASTELNAU MONTRATIER-S FIGEAC GOURDON GOURDON LACAPELLE-MARIVAL LATRONQUIERE	DRUSSEL JEAN LUC DRUSSEL JEAN-LUC DRUSSEL JEAN-LUC CARASCO CEDRIC MONDONGOU FLORENCE HERAUT FREDERIC DE SEDE DE LIEOUX ARNAUD LASSERRE CATHERINE BENARD ERIC RIFFAULT CHRISTOPHE BARREAU JOSE PAUL BENJAMIN PAUL BENJAMIN BIDAULT BERTRAND MEBARKI MATHILDE DUBORD ISABELLE BIDAULT BERTRAND DRUSSEL JEAN-LUC LE PETIT-CORPS SYLVIE RIFFAULT CHRISTOPHE MARTIN OLIVIER BENARD ERIC MARTIN OLIVIER HERAUT FREDERIC GRANIER LIONEL PASSEMAR PIERRE KAUFFMANN CHRISTELLE COUSIN BARBARA GUICHET CATHERINE GASNAULT PIERRE GASNAULT PIERRE RIVANO JEAN-PASCAL ESTEVE PIERRE

	COLLEGE		MONTCUQ-EN-QUERCY-BLA	
	COLLEGE	D'ISTRIE	PRAYSSAC	ALIVON DIMITRI
	LYCEE GENERAL	JEAN LURCAT	SAINT-CERE	RISPAL MICHEL
	COLLEGE		SALVIAC	ARLERI CORINNE
	LPO LYCEE DES METIERS	LOUIS VICAT	SOUILLAC	BRONQUART STEPHANIE
	COLLEGE	DU PUY D'ISSOLUD	VAYRAC	KAUFFMANN ANNE
	LP LYCEE DES METIERS	CHAMPOLLION	FIGEAC	GUICHET CATHERINE
	LP LYCEE DES METIERS	CLEMENT MAROT MARCEL MASBOU	CAHORS FIGEAC	KAUFFMANN CHRISTELLE CAZES MARTINE
	COLLEGE LPO LYCEE DES METIERS	GASTON MONNERVILLE	CAHORS	VIRLOGEUX PASCAL JACQUES
	COLLEGE	OLIVIER DE MAGNY	CAHORS	VIRLOGEUX PASCAL JACQUES
	LP LYCEE DES METIERS	HOTELIER QUERCY-PERIGORD	SOUILLAC	MORDRET JACQUES
	COLLEGE	D'OLT	PUY-L'EVEQUE	LABROUSSE JEAN-YVES
	SEGPA	CLG OLIVIER DE MAGNY	CAHORS	VIRLOGEUX PASCAL
	COLLEGE	LA GARENNE	GRAMAT	HAMON CYRIL
	COLLEGE	D'ORLINDE	BRETENOUX	FOURES OLIVIER
	SEGPA	CLG MARCEL MASBOU	FIGEAC	CAZES MARTINE
	COLLEGE	LEO FERRE	GOURDON	GASNAULT PIERRE
460593V	COLLEGE	JEAN LURCAT	SAINT-CERE	RISPAL MICHEL
460594W	COLLEGE	LE PUY D'ALON	SOUILLAC	RAYNAL VALERIE
460639V	SEGPA	CLG JEAN LURCAT	SAINT-CERE	RISPAL MICHEL
460651H	SEGPA	CLG D'ISTRIE	PRAYSSAC	ALIVON DIMITRI
	SEGPA	CLG LEO FERRE	GOURDON	GASNAULT PIERRE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		SOUILLAC	BRONQUART STEPHANIE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL			VIRLOGUEUX PASCAL
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO			MORDRET JACQUES
	LYCEE CLIMATIQUE	RENE BILLERES	ARGELES-GAZOST	BORET SYLVIE
	COLLEGE	MARECHAL FOCH	ARREAU	LANG CLAUDE
	LPO LYCEE DES METIERS	VICTOR DURUY	BAGNERES-DE-BIGORRE	CAUSSE ALEXANDRE
	LYCEE GENERAL	MICHELET	LANNEMEZAN	GARCIA REMY
	LYCEE PROFESSIONNEL	DE L'ARROUZA	LOURDES	ANGLA STEPHAN
	COLLEGE	LA SERRE DE SARSAN	LOURDES	ARMAGNAC MARTINE
	COLLEGE	DE LA BAROUSSE	LOURES-BAROUSSE	CORDOBA-GALLO MARIE ANG
	COLLEGE	DES TROIS VALLEES	LUZ-SAINT-SAUVEUR	TARRIEU MARIE LISE
	COLLEGE	JEAN JAURES	MAUBOURGUET	CAMPAYS CHRISTINE
	COLLEGE	DU HAUT LAVEDAN	PIERREFITTE-NESTALAS	TARRIEU MARIE LISE
	COLLEGE	BEAULIEU	SAINT-LAURENT-DE-NESTE	
	LYCEE GENERAL	THEOPHILE GAUTIER	TARBES	LAPORTE JOEL
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUI		TARBES	BRIBET CHRISTIAN
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUI		TARBES	BRIBET CHRISTIAN
	LGT LYCEE DES METIERS	JEAN DUPUY	TARBES	PERRON CHRISTOPHE
	LP LYCEE DES METIERS	SIXTE VIGNON	AUREILHAN	FOURQUET OLIVIER
	LYCEE PROFESSIONNEL	REFFYE	TARBES	VRIGNON MURIEL CLAUDIE
	COLLEGE	DESAIX	TARBES TARBES	GINESTET-CANDEHORE PASC CASTELNAU SYLVIE
	COLLEGE	MASSEY PAUL ELUARD	TARBES	HIVET THIERRY
	COLLEGE LYCEE PROFESSIONNEL	PIERRE MENDES FRANCE	VIC-EN-BIGORRE	TOUZANNE PASCAL
	COLLEGE	DU VAL D'ARROS		CLAVE ANNE
		D'ASTARAC-BIGORRE	TRIE-SUR-BAISE	HEURTIN MADELEINE
650037M 650038N	LYCEE GENERAL	PIERRE MENDES FRANCE	VIC-EN-BIGORRE	TOUZANNE PASCAL
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUI	<u> </u>	LOURDES	ARMAGNAC MARTINE
	LP LYCEE DES METIERS	JEAN DUPUY	TARBES	PERRON CHRISTOPHE
	COLLEGE	VOLTAIRE	TARBES	HENRI CHRISTIAN
	COLLEGE	GASTON FEBUS	LANNEMEZAN	GARCIA REMY
	COLLEGE	PAUL VALERY	SEMEAC	PERGENT PASCALE
	COLLEGE	BLANCHE ODIN	BAGNERES-DE-BIGORRE	LACAZE MANUEL
650241J	SEGPA	CLG GASTON FEBUS	LANNEMEZAN	GARCIA REMY
	SEGPA	MERMOZ CLG PAUL ELUARD	TARBES	HIVET THIERRY
650740B	COLLEGE	PYRENEES	TARBES	SCHAHL DOMINIQUE
650767F	SEGPA	CLG PYRENEES	TARBES	SCHAHL DOMINIQUE
650813F	SEGPA	CLG SERRE DE SARSAN	LOURDES	ARMAGNAC MARTINE
650835E	COLLEGE	VICTOR HUGO	TARBES	DAYNAC NATHALIE
650836F	COLLEGE CLIMATIQUE	RENE BILLERES	ARGELES-GAZOST	BORET SYLVIE
	COLLEGE	PIERRE MENDES FRANCE	VIC-EN-BIGORRE	TOUZANNE PASCAL
	LP LYCEE DES METIERS	LAUTREAMONT	TARBES	COURADE CYRILLE
650961S	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		BAGNERES-DE-BIGORRE	CAUSSE ALEXANDRE
651020F	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	L	LOURDES	ANGLA STEPHAN
651052R	SEGPA	CLG PIERRE MENDES FRANCE	VIC-EN-BIGORRE	TOUZANNE PASCAL
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		TARBES	VRIGNON MURIEL
810002M	COLLEGE	ALAIN-FOURNIER	ALBAN	PROUTEAU AGNES
810003N	LP LYCEE DES METIERS	TOULOUSE-LAUTREC	ALBI	COT MICHEL
810004P	LGT LYCEE DES METIERS	LOUIS RASCOL	ALBI	TRIGOSSE MICHEL
810004P	LGT LYCEE DES METIERS	LOUIS RASCOL	ALBI	TRIGOSSE MICHEL
810005R	LYCEE GENERAL	BELLEVUE	ALBI	MERLE MARYLINE
	LYCEE GENERAL	LAPEROUSE	ALBI	ALBINET BRIGITTE
	COLLEGE		BRASSAC	VERDEIL DIDIER
	LYCEE POLYVALENT	JEAN JAURES	CARMAUX	BEGORRE REGIS PHILIPPE
810012Y				
	LYCEE POLYVALENT	JEAN JAURES	CARMAUX	BEGORRE REGIS PHILIPPE
0810012Y 0810012Y 0810016C	<u> </u>	JEAN JAURES LE SIDOBRE	CARMAUX CASTRES	CILIBERTI DIDIER

0810019F	Icourse	IDILIVAL OFFICIA	Joonnes our our	100
	COLLEGE	DU VAL CEROU	CORDES-SUR-CIEL	PRECIGOU PASCAL MICHEL
	COLLEGE	MADELEINE CROS	DOURGNE	SECCO FLORENCE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUI	VICTOR HUGO	GAILLAC	MAUBERT GERMAIN
0810025M	COLLEGE	LA VALLEE DU THORE	LABASTIDE-ROUAIROUX	HAVEZ EVELYNE
0810026N	COLLEGE	DE LA MONTAGNE NOIRE	LABRUGUIERE	MERIGUET DOMINIQUE
0810027P	COLLEGE	DU MONTALET	LACAUNE	WARCKOL MURIEL THERESE
0810028R	COLLEGE	LES PORTANELLES	LAUTREC	DRIAY FRANÇOIS
0810030T	LYCEE GENERAL	LAS CASES	LAVAUR	PICARD LUC
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUI			
			MAZAMET	DE ROBERT JOELLE
0810036Z	COLLEGE	JACQUES DURAND	PUYLAURENS	BEAUBOIS ANNE-MARIE
	COLLEGE	LEON GAMBETTA	RABASTENS	VASLET OLIVIER
0810038B	COLLEGE	LOUISA PAULIN	REALMONT	BALOUP DOMINIQUE
0810041E	COLLEGE	PIERRE SUC	SAINT-SULPICE-LA-POINTE	
0810043G	COLLEGE	EUSTACHE DE BEAUMARCHAIS	VALENCE-D'ALBIGEOIS	JOURDE HUGUES
0810044H	COLLEGE	RENE CASSIN	VIELMUR-SUR-AGOUT	PERUCCHIETTI PIERRE
	LP LYCEE DES METIERS	LOUIS RASCOL	ALBI	TRIGOSSE MICHEL
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	<u> </u>	<u> </u>	
	·		CARMAUX	BEGORRE REGIS PHILIPPE
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		CARMAUX	BEGORRE REGIS PHILIPPE
***************************************	COLLEGE	ARISTIDE BRUANT	ALBI	CERISIER ODILE
	COLLEGE	HONORE DE BALZAC	ALBI	DEPAIRE MICHELE
	COLLEGE	JEAN MONNET	CASTRES	VAUTHIER MICHEL
0810124V	COLLEGE	DU SAUT DE SABO	SAINT-JUERY	RODIERE ALAIN
0810125W	COLLEGE	LOUIS PASTEUR	GRAULHET	CHARPIN VALERIE
	COLLEGE	JEAN-LOUIS ETIENNE	MAZAMET	BOUVIER NATHALIE
	COLLEGE	MARCEL PAGNOL	MAZAMET	RIVES CORINNE
	SEGPA	CLG JEAN-LOUIS ETIENNE		4
			MAZAMET	BOUVIER NATHALIE
	COLLEGE	VICTOR HUGO	CARMAUX	MENUT HERVE
	COLLEGE	AUGUSTIN MALROUX	BLAYE-LES-MINES	TABACZYNSKY SYLVIE
	SEGPA	CLG JEAN MONNET	CASTRES	VAUTHIER MICHEL
	SEGPA	CLG AUGUSTIN MALROUX	BLAYE-LES-MINES	TABACZYNSKY SYLVIE
0810936C	SEGPA	CLG LOUIS PASTEUR	GRAULHET	CHARPIN VALERIE
	LYCEE POLYVALENT	BORDE BASSE	CASTRES	DELPEYRAT NAJAT
0810959C	LYCEE POLYVALENT	BORDE BASSE	CASTRES	DELPEYRAT NAJAT
	COLLEGE	JEAN JAURES	CASTRES	
	COLLEGE	LES CEDRES		TONDI STEPHAN RENE FL
0810961E			CASTRES	SAUVAGE XAVIER
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		CASTRES	DELPEYRAT NAJAT
0810962F	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL		CASTRES	DELPEYRAT NAJAT
	SEGPA	CLG ALBERT CAMUS	GAILLAC	RIEUX EDWIGE
0810993P	COLLEGE	ALBERT CAMUS	GAILLAC	RIEUX EDWIGE
0810995S	LYCEE PROFESSIONNEL	DOCTEUR CLEMENT DE PEMILLE	GRAULHET	VALENTI BRIGITTE
0811030E	COLLEGE	BELLEVUE	ALBI	MERLE MARYLINE
	COLLEGE	LES CLAUZADES	LAVAUR	ROSAN OLIVIER
	SEGPA	CLG BELLEVUE	ALBI	
	SEGPA			MERLE MARYLINE
		CLG LES CLAUZADES	LAVAUR	ROSAN OLIVIER
	LP LYCEE DES METIERS	HOTELIER	MAZAMET	MIALON NICOLAS
	COLLEGE	JEAN JAURES	ALBI	DELPEYRAT FRANCIS
	SEGPA	CLG JEAN JAURES	ALBI	DELPEYRAT FRANCIS
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO		CASTRES	MELLIER ANNE-MARIE
0811289L	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP MAZAMET	MAZAMET	DE ROBERT JOELLE
			MAZAMET	DE ROBERT JOELLE
	COLLEGE	RENEE TAILLEFER	GAILLAC	TOMMASI FREDDY
	COLLEGE	JEAN-MARIE GUSTAVE LE CLEZIO		LAMOTTE LOIC
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO			
08113411	SECTION ENSCIONT OF UST TECHNO	LD TOULOUSE LAUTEES		VALENTI BRIGITTE
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP TOULOUSE-LAUTREC	ALBI	COT MICHEL
	LP LYCEE DES METIERS		BEAUMONT-DE-LOMAGNE	ROPERT LUDWIG
	LYCEE POLYVALENT	JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN	VERDALET RAMONA
	LYCEE POLYVALENT	JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN	VERDALET RAMONA
0820007M	COLLEGE	PIERRE DARASSE	CAUSSADE	BERTARD EMMANUEL
0820011S	COLLEGE	ANTONIN PERBOSC	LAFRANCAISE	LAROUSSINIE FRANCINE
	COLLEGE	DU PAYS DE SERRES	LAUZERTE	HUBAUT DAMIEN
	LYCEE GENERAL		MOISSAC	MULES VALERIE
	COLLEGE		MOISSAC	
	LYCEE GENERAL			MULES VALERIE
			MONTAUBAN	CARRIE MICHEL YVE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		MONTAUBAN	DONATIEN PHILIPPE
	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE		MONTAUBAN	DONATIEN PHILIPPE
	COLLEGE		MONTAUBAN	PRAT PHILIPPE
	COLLEGE	JEAN ROSTAND	VALENCE	NABIAS CLAUDE
0820032P	LYCEE PROFESSIONNEL	BOURDELLE	MONTAUBAN	DONATIEN PHILIPPE
			VALENCE	ALARY GHISLAINE
0820039X		LPO JEAN BAYLET	VALLINCL	
	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL			
0820066B	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE	JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN	SOULA ERIC
0820066B 0820067C	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS
0820066B 0820067C 0820588U	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V 0820589V	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V 0820589V 0820682W	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG PIERRE DARASSE	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN CAUSSADE	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL BERTARD EMMANUEL
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V 0820589V 0820682W 0820683X	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SEGPA COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG PIERRE DARASSE JEAN LACAZE	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN CAUSSADE GRISOLLES	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL BERTARD EMMANUEL BERGOUGNOUX SABINE
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V 0820589V 0820682W 0820683X 0820684Y	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SEGPA COLLEGE COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG PIERRE DARASSE JEAN LACAZE JEAN JAURES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN CAUSSADE GRISOLLES MONTAUBAN	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL BERTARD EMMANUEL BERGOUGNOUX SABINE POUGET ELISABETH
0820066B 0820067C 0820588U 0820588U 0820589V 0820682W 0820682W 0820683X 0820684Y 0820685Z	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL COLLEGE COLLEGE COLLEGE COLLEGE SEGPA SEGPA SEGPA COLLEGE	JEAN DE PRADES THEODORE DESPEYROUS OLYMPE DE GOUGES OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG OLYMPE DE GOUGES CLG PIERRE DARASSE JEAN LACAZE JEAN JAURES CLG JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN BEAUMONT-DE-LOMAGNE MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN MONTAUBAN CAUSSADE GRISOLLES	SOULA ERIC SOLANA NICOLAS JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL JORGE JOSE MANUEL BERTARD EMMANUEL BERGOUGNOUX SABINE

0820700R	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN	VERDALET RAMONA
	SEGPA	CLG MANUEL AZAÑA	MONTAUBAN	AZEMA THIERRY
0820704V	COLLEGE	PIERRE BAYROU	SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL	
	SEGPA	CLG FRANCOIS MITTERRAND		MULES VALERIE
	COLLEGE	PIERRE FLAMENS	CASTELSARRASIN	TEXEREAU JEAN CHRISTOPHE
	SEGPA	CLG JEAN ROSTAND		NABIAS CLAUDE
	COLLEGE	JEAN-JACQUES ROUSSEAU		KERVAREC TANGUY
	COLLEGE	JEAN HONORE FRAGONARD		BESSOLES DOMINIQUE
	SECTION ENSEIGNT GEN.ET TECHNO	LP		ROPERT LUDWIG
	LYCEE POLYVALENT	CLAUDE NOUGARO		ESTEVE LAURENT
	COLLEGE	VERCINGETORIX	MONTECH	SALAH SERGE MALIK
	COLLEGE	MANUEL AZAÑA	MONTAUBAN	AZEMA THIERRY
	LYCEE POLYVALENT	JEAN BAYLET		ALARY GHISLAINE
0820914Y	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LPO CLAUDE NOUGARO		ESTEVE LAURENT